

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

20 septembre 2018

Documents d'information
ODGP/DER/Inf(2018)3

Rapport trimestriel des bureaux du Conseil de l'Europe

avril - juin 2018

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'avril à juin 2018. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Visites de haut-niveau

SG Jagland a participé le 5 juin 2018 à la réunion des 28 ambassadeurs de l'UE au sein du Comité politique et de sécurité (CPS) du Conseil. Il a également rencontré la Haute-représentante et Vice-présidente Mogherini, ainsi que le ministre des affaires étrangères belge Reynders.

SGA Battaini Dragoni a participé, le 5 juin, à une manifestation de haut rang organisée au Parlement européen sur la manipulation des compétitions sportives. Elle a également eu des réunions bilatérales au SEAE et à la Commission.

Président de l'APCE Nicoletti, a participé le 22 juin au COSCE.

Présidente de la Conférence des OING du CdE Rurka a eu un échange avec le chef de bureau et le personnel le 18 juin, ainsi que d'autres réunions bilatérales.

Secrétaire du Comité des Ministres Berge a participé au COSCE le 25 mai 2018.

Directrice Générale Markovic a participé à une conférence de haut niveau sur le patrimoine culturel en Europe, le 26 juin 2018, organisée au Parlement européen, en présence des présidents Tajani, Tusk et Juncker, ainsi que d'autres commissaires.

Directeur de la planification politique Gruden a participé au groupe de travail du Conseil sur la coopération avec le CdE et l'OSCE («COSCE») 20 avril 2018.

Directeur DLAPIL Polakiewickz a participé au groupe de travail du Conseil sur les Droits Fondamentaux (« FREMP ») le 25 avril 2018.

Directeur ODGP Taylor, pour la réunion du comité de pilotage du PGG (« Partenariat pour un bonne gouvernance ») et pour le tableau de bord avec l'UE 21 juin 2018.

Directrice Luciani, DGII, participation à la conférence de haut niveau sur le populisme, organisée par International IDEA, avec l'OSCE / BIDDH et le Sénat belge 18-20 juin 2018.

Le 30 mai 2018, le Bureau a accueilli le **Ministre des Affaires étrangères du Cap-Vert Tavares** (sur la coopération avec le CdE et les préparatifs pour la visite du ministre de la Justice à Strasbourg les 19 et 20 juin 2018).

Autres rencontres

Le **Chef de Bureau**, a maintenu ses contacts de haut niveau avec de hauts fonctionnaires du SEAE et de la Commission, en particulier en vue de la visite de SG et de SGA début juin à Bruxelles. Il a également eu plusieurs occasions d'informer les interlocuteurs de l'UE sur la situation actuelle de l'Organisation.

Le Bureau a suivi des discussions et des événements sur des **dossiers prioritaires**, par exemple :

- Balkans occidentaux: sommet (Sofia 17 mai) et suivi.

- Le cadre financier pluriannuel de l'UE (CFP) présenté par la Commission et la « réglementation de la conditionnalité de l'Etat de Droit ».
- Développements de l'Etat de Droit en Pologne (art. 7 procédure), Hongrie (au Parlement).
- Migration, asile, gestion des frontières.

De nombreux contacts informels avec les institutions compétentes de l'UE ont été pris pour promouvoir la coopération avec le CdE dans ces domaines. En outre, le bureau a maintenu des contacts avec des fonctionnaires des différentes institutions de l'UE (Commission, Conseil, Parlement) avec les représentants de certains États membres / observateurs / voisins (Azerbaïdjan, Russie, Biélorussie) et de la société civile (groupes de réflexion et des fondations, principalement, ainsi que des contacts directs avec des ONG des droits de l'homme et le réseau d'ONG internationales des droits de l'homme basé à Bruxelles : «HRDN».

Le Bureau a offert un suivi politique sur les développements les plus pertinents du CdE en ce qui concerne notamment les politiques de l'UE en matière d'illibéralisme et de répression, l'Ukraine, les fausses informations / désinformations, Nagorno-Kharabakh, la coopération économique entre l'UE et Eurasie ainsi que des sommets au niveau des États et des visites officielles des hauts fonctionnaires de l'UE.

Le Bureau a directement participé à des événements et à des réunions, ou aidé et accompagné des collègues du CdE aux événements suivants :

- Réunion du conseiller spécial du SEAE sur le genre, participation au groupe de travail informel de l'UE sur les femmes, la paix et la sécurité; discussion (DG JUST) sur un ensemble de communications sur la Convention d'Istanbul.
- Chef du Secrétariat du GREVIO (Convention d'Istanbul): intervenant lors d'une conférence et réunions bilatérales avec la Commission et le Conseil.
- Conférence Commission / DG JUST en matière électorale, avec des collègues de la Commission de Venise, les médias et l'assistance électorale.
- Collègues d'ODGP lors de réunions avec la Commission.
- Les collègues de la DGII (Sport) lors d'une réunion avec des experts nationaux sur la coopération bilatérale dans le domaine du sport, où ils ont présenté le cadre général pour les Programmes Jointes du CdE et de l'UE.
- Faciliter l'organisation, par ODGP, de la réunion du Comité directeur du Programme commun pour une bonne gouvernance («PGG») avec les pays du Partenariat Oriental (21/6) et de la «réunion du tableau de bord», le même jour. Les deux réunions ont été présidées par le directeur, V. Taylor, ODGP. D'autres réunions bilatérales ont également été organisées avec la Commission (DG JUST, EAC, NEAR)) sur les questions relatives aux SOGI.
- Participation du Directeur Luciani (DGII) à la conférence de haut niveau sur le populisme, organisée par International IDEA en coopération avec l'OSCE / BIDDH et le Sénat belge (18-20/6), et rencontres bilatérales avec le cabinet du commissaire Gabriel et le SEAE.
- Séminaire sur l'Etat de Droit organisé par des universitaires à Bruxelles le 6 juin.
- Table ronde organisée par le HCDH (bureau régional à Bruxelles) sur l'Etat de Droit (Pologne et Hongrie), 11/6.
- DGII - réunions à la Commission (DG EAC) sur la coopération et en particulier sur les Roms (6/6).
- DGI - réunion multipartite du SEAE le 11/6 sur les entreprises et les droits de l'homme.

- DGI - formation DH du SEAE sur les droits économiques, sociaux et culturels (20/6).
- DGII - réunion sur les droits de l'enfant (27/6).
- Réunion de la plateforme IV du Partenariat Oriental (19/6).

Le Bureau a reçu des collègues et a accueilli :

- Présentation du rapport annuel 2017 du GRECO le 3 mai aux diplomates, aux responsables de l'UE, aux médias et à la société civile. La présentation a eu une large couverture médiatique.
- Réunion sur les politiques de la jeunesse rom.
- Réunion du GREVIO les 25-27 juin, ainsi que la fixation de réunions bilatérales avec la Commission (DG JUST).
- Réunion des chefs adjoints des bureaux du CdE dans les Balkans occidentaux, avec ODGP.

Le Bureau a également participé à la réunion du conseil d'administration d'Europalia - Art Festival.

Le bureau a accueilli :

- Groupes de visiteurs russes (étudiants), de l'université de Nice (FR), du groupe de réflexion d'étudiants européen et un groupe de jeunes hommes politiques russes invités par la Fondation Hanns Seidel.
- Groupe du voyage d'étude «TEAM» (coopération transatlantique).
- Groupe d'étudiants chinois.
- Deux magistrats de Madagascar, dans le cadre de l'UEVP.

En ce qui concerne la coordination des programmes, le Bureau a participé à la réunion de coordination informelle de la facilité horizontale (Bruxelles, 26/4), organisée conjointement par la DG NEAR et ODGP, ainsi qu'à la réunion suivante du vice-président. Chefs de bureau dans les Balkans occidentaux (27/4). Le Bureau a également accompagné des collègues de l'ODGP dans d'autres réunions bilatérales avec la Commission (NEAR, DEVCO), sur la coopération dans les Balkans occidentaux, en Asie centrale et dans le sud de la Méditerranée. Le Bureau a également suivi la préparation d'une note de synthèse pour un programme commun en Asie centrale (avec DEVCO), les échanges sur l'évolution des indicateurs de justice en relation avec la stratégie de la Banque mondiale (principalement avec DG JUST et NEAR), les synergies entre genre et violence contre les femmes, ainsi que le débat sur le futur cadre budgétaire de l'UE (CFP). Le Bureau a participé à la réunion de coordination des donateurs sur le Bélarus et à une conférence sur le patrimoine culturel. Enfin, le Bureau était présent à la réunion des Chefs de Bureau à Strasbourg (18-20/4).

Le Bureau a contribué à l'action du CdE (CPT) pour la révision des lignes directrices de l'UE sur la torture.

Les rapports du Bureau sur les développements de l'UE couvraient également :

- Dans les institutions européennes, principalement le Parlement, sur des questions telles que les migrations, les enfants migrants, la primauté du droit, la Pologne, la Hongrie, les conditions de détention en Turquie, le commerce des biens culturels, la sécurité des médicaments, le soutien à la Démocratie, les minorités, les Roms, l'éducation.

- Dans des groupes de réflexion et fondations sur : l'intelligence artificielle, les fausses informations, Facebook, la sécurité, la politique énergétique des Etats-Unis en Eurasie, le populisme, l'illibéralisme, le dialogue intergénérationnel, la migration, les Balkans Occidentaux, l'Italie, la Croatie, etc.

Médias et visibilité

Le Porte-parole/Chargé de Presse a entretenu des contacts réguliers avec des journalistes basés à Bruxelles sur un large éventail de questions, notamment la session d'APCE d'avril et juin (avec un accent notamment sur la Turquie), le rapport annuel du Comité des Ministres sur les arrêts de la CEDH, rapport annuel de GRETA et son rapport ad hoc sur la Hongrie et le rapport du RSSG Boček sur la situation en Bulgarie, les rapports du GRECO sur le Royaume-Uni et la Pologne, les rapports de l'ECRI sur Malte et la Croatie, le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la convention sur le trafic, les observations préliminaires du CPT sur la Grèce, l'avis de la Commission de Venise sur la Hongrie, la lettre du Commissaire au ministre belge de l'intérieur sur la détention des enfants et divers arrêts et décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Il a également organisé la présentation à Bruxelles du rapport annuel du GRECO à un grand nombre de journalistes et de représentants des institutions de l'UE, des représentations nationales et des ONG, ainsi qu'une série d'entretiens individuels pour le président du GRECO. Il a également présenté un exposé sur le Conseil de l'Europe et la Cour Européenne des Droits de l'Homme à un groupe de visiteurs du Mouvement euro-atlantique (TEAM) et participé à un atelier de formation sur la visualisation de données à Londres. Il a mené des travaux de communication autour de la participation de la Secrétaire Générale Adjointe à un événement du Parlement européen à Bruxelles sur la convention de trucage de matchs, la participation du Responsable de l'égalité des sexes au sommet de Politico, la réunion du GREVIO au Bureau de Bruxelles et les visites à Bruxelles du Président de l'Assemblée Parlementaire, le Directeur Général de la démocratie et un représentant de l'ECRI.

Le Porte-parole / Chargé de presse a également coordonné les travaux de communication de la réunion trimestrielle du CM-DH à Strasbourg et a participé au lancement du nouveau projet de communication pour mieux mettre en évidence l'impact de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Il a également travaillé sur la réunion avec des ONG turques à Strasbourg, sur la déclaration conjointe à venir avec l'UE sur la peine de mort et sur diverses signatures et ratifications importantes des conventions du Conseil de l'Europe, ainsi que sur une prise de parole au nom du Conseil de l'Europe au à la Réception annuelle des partenaires de l'Association des étudiants de Droit Européen.

Le porte-parole / Chargé de presse a également participé à un atelier de communication sur la Convention d'Istanbul, conjointement avec des représentants de la Commission européenne et de la Coalition européenne pour mettre fin à la violence contre les femmes. Il a également continué à travailler sur le projet de communication en cours afin de mettre en évidence l'impact du système de la CEDH et a effectué des travaux préparatoires sur la prochaine réunion du Comité des Ministres à propos de l'exécution des arrêts de la CEDH.

Statistiques

Quelque 666 messages d'information et documents ainsi que 13 rapports hebdomadaires ont été préparés et envoyés à Strasbourg par le Responsable de l'information. 118 notes pour les dossiers ont été envoyées par le Bureau en plus des messages d'information envoyés directement par le chef du bureau. 89 membres du personnel du Conseil de l'Europe ont

visité le Bureau pendant cette période. Le Bureau a organisé 58 événements et visites et accueilli 363 visiteurs externes.

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Visites

10/04 - Mary-Ann Hennessey (DG II), a participé à : des consultations Régionales pour l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est, l'Asie central et autres (OHCHR).

18/05 - Tomáš Boček RSSG sur l'immigration et les réfugiés, a participé au Forum Annuel des Diasporas du Réseau parlementaire sur les politiques de la diaspora de l'APCE (Réseau parlementaire sur les politiques de la diaspora).

13/06 - Tatiana Termacic (DGI) a participé à la 10ème réunion de coordination HCDH-CdE et a rencontré Gianni Magazzeni (Chef de l'UPRB) et Vladlen Stefanov (Chef de la Section des institutions nationales et des mécanismes régionaux - UNHCR).

38ème session du Conseil des Droits de l'Homme (18 juin-6 juillet)

Notre bureau a délivré et publié des déclarations dans les éléments suivants :

20/06 - Dialogue interactif en groupe avec le RS sur la violence à l'égard des femmes et SR sur les migrants.

21/06 - Dialogue interactif avec le RS sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

22/06 - Dialogue interactif avec le RS sur l'indépendance des juges et des avocats.

25/06 - Dialogue interactif avec le RS sur le Bélarus.

3/07 - Dialogue interactif à propos des mises à jour périodiques sur l'Ukraine

Notre bureau a participé aux éléments suivants :

19/06 - Dialogue interactif avec le RS sur la liberté d'expression.

20/06 - Dialogue interactif avec SR sur la traite des personnes.

28/06 - Adoption de l'EPU: France.

29/06 - Adoption de l'EPU: Serbie.

29/06 - Adaptations de l'EPU: Liechtenstein.

Réunions, participation, activités de l'Office/HoO

10/04 - Consultation régionale pour l'Europe occidentale, l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et autres (OHCHR).

10/04 - Conférence internationale « Partenariats public-privé pour la mise en œuvre du Programme 2030 Développement durable (Corps commun d'inspection) ».

18/04 - Conférence: « Quelle est la politique européenne pour le prochain gouvernement italien » avec le Dr Sandro Gozi, secrétaire d'État italien aux Affaires européennes.

4/05 - Définir les mandats des organisations internationales. Innovation et concurrence. Le cas de l'UNESCO (Séminaire Un Library Geneva).

7/05 - Briefing de la Banque mondiale sur les politiques de soutien aux pays touchés par les déplacements forcés (HCR).

7-9/05 - Forum international de la CEE-ONU sur les partenariats public-privé (PPP) pour les ODD.

9/05 - Participation à la célébration de la journée de l'Europe (organisée par l'UE et la mission de la Bulgarie).

14/05 - Examen de l'EPU sur la Fédération de Russie.

18/05 - Forum annuel de la diaspora du réseau parlementaire sur les politiques de la diaspora de l'APCE.

30/05 - Rencontre avec la haut-commissaire adjointe Kate Gilmore.

12 / 06 - Rencontre avec Peter Maurer, président du Comité international de la Croix-Rouge.

13/06 - Rencontre bilatérale avec Gianni Magazzeni, Chef de l'UPRB.

13 / 06 - Rencontre bilatérale avec Vladlen Stefanov, UNHCR.

13-14/06 - 10ème réunion de coordination HCDH-CdE.

Participation, activités des stagiaires

10-11/04 - Pacte mondial pour les réfugiés, 3ème consultation formelle (UNHCR).

23/04 - Lancement du rapport « Renforcer le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies » (Amnesty International, Humans Right Watch, Service international pour les droits de l'homme).

27/04- Discussion intersessions de haut niveau célébrant le centenaire de Nelson Mandela (OHCHR)

8/05 - Pacte mondial pour les réfugiés, 4ème consultation formelle (UNHCR).

8/05 - Examen de l'EPU sur l'Allemagne (OHCHR).

23/05 - Symposium sur la liberté de religion ou de conviction, les droits culturels et les femmes (Musulmans pour les valeurs progressistes, Alliance des musulmans inclusifs, UNSR sur la liberté de religion ou de conviction et RS de l'ONU).

7/06 - Échange de vues avec les rapporteurs spéciaux, les experts indépendants et les présidents des groupes de travail des procédures spéciales du CDH (OHCHR).

19-21/06 - Participation à la 72e réunion du Comité permanent (UNHCR).

22/06 - Événement parallèle de la CDH. Le modèle nordique: une bonne pratique pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains (Mission permanente de la Suède, Mission permanente de la France).

25/06 - Conférence sur les religions, les croyances et les systèmes de valeur unissant leurs forces pour promouvoir l'égalité des droits en matière de citoyenneté (le Conseil œcuménique des Églises, Ponts vers un terrain d'entente).

26/6 - Événement parallèle de la CDH sur les défenseurs sans défense: les attaques contre les avocats en Azerbaïdjan, au Kazakhstan et en Ukraine (Commission internationale pour les juristes).

28/6 - Événement parallèle de la CDH: Accroître la participation des parlements aux droits de l'homme (Mission permanente de l'Italie, Centre Bingham, Secrétariat de l'EPU).

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Participation aux réunions du Conseil Permanent de l'OSCE

- Conseil permanent de l'OSCE avec David Dondua, Vice-Ministre des Affaires étrangères de Géorgie, 12 avril.
- Conseil permanent de l'OSCE avec l'Ambassadeur Bruce G. Berton, chef de la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, 19 avril.
- Conseil permanent de l'OSCE avec l'Ambassadeur Martin Sajdik, représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au Groupe de contact trilatéral et Ambassadeur Ertugrul Apakan, contrôleur en chef de la mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, 26 avril.
- Conseil permanent de l'OSCE avec Volker Türk, Haut-Commissaire adjoint du HCR pour la protection et M. Manfred Profazi, Conseiller régional principal de l'OIM pour l'Europe et l'Asie centrale, 3 mai.
- Conseil permanent de l'OSCE (Rapport sur les activités de la présidence en exercice), 10 mai.
- Le Conseil permanent de l'OSCE avec le Secrétaire général de l'OSCE, Thomas Greminger, sur l'aperçu du programme de l'OSCE 2019 et l'Ambassadeur Tuula Yrjölä, chef du Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé, le 17 mai.
- Conseil permanent de l'OSCE sur la mission d'observation de l'OSCE à deux postes de contrôle russes à la frontière russo-ukrainienne et réunion sur la mise en œuvre de la dimension économique et environnementale de 2018, 31 mai.
- Conseil permanent de l'OSCE avec le Haut-Commissaire pour les minorités nationales, Amb. Lamberto Zannier, le 7 juin.
- Conseil permanent de l'OSCE avec le président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de la Croatie, Marija Pejcinovic Buric, 14 juin.
- PC de l'OSCE avec le coordinateur de projet de l'OSCE en Ukraine, Amb. Vaidotas Verba, 21 juin.

Participation à des comités d'experts et à des conférences

- Dix-huitième conférence de l'OSCE sur la lutte contre la traite des personnes avec la participation active des membres du GRETA, Alina Brasoveanu et Frédéric Kurz, les 23 et 24 avril.
- Journées de la sécurité de l'OSCE sur le thème « Ajouter de la valeur sur le terrain: renforcer l'assistance, la visibilité et l'impact de l'OSCE », avec la participation active de Zoltan Taubner, directeur du Conseil de l'Europe Relations extérieures, 27 avril
- ONUDC - 27ème session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale avec la participation d'experts d'Irina Taneva (DGI) et Alexander Seger (DGII), 14-18 mai.
- Réunion conjointe du Comité de sécurité et du Comité sur la dimension humaine sur la question multidimensionnelle de « Femmes, paix et sécurité », 18 mai.
- Réunion informelle OSCE CiO / BIDDH sur les événements liés à la dimension humaine, 25 mai.
- Réunion supplémentaire sur la dimension humaine sur « la traite des enfants - de la prévention à la protection » avec la participation d'Alina Brasoveanu (GRETA), 28-29 mai.
- Présentation par l'ONUDC de l'étude mondiale sur le trafic illicite de migrants, 13 juin.

- Présentation de l'ONU DC CND sur le World Drug Report 2018, 26 juin.
- Conférence annuelle de l'OSCE sur la révision de la sécurité, 26-28 juin.

Dialogue bilatéral

- Rencontre avec Marietta König, chargée de la coopération extérieure de l'OSCE / Bureau du Secrétaire Général, 12 juin.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Introduction

Sur la base de la Résolution [CM/Res\(2010\)5](#), les bureaux du Conseil de l'Europe dans les États membres et les États non-membres :

- représentent le Secrétaire Général auprès des autorités nationales du pays hôte ;
- promeuvent et soutiennent les politiques et activités des autorités nationales, ainsi que celles des organes du Conseil de l'Europe, liées au statut de membre du Conseil de l'Europe ;
- apportent conseil et assurent le soutien et la coordination d'ensemble sur place avec les autorités nationales pour la planification, la négociation et la mise en œuvre en temps voulu des activités de coopération ciblées du Conseil de l'Europe, y compris les Programmes conjoints avec l'Union européenne et d'autres donateurs ;
- facilitent l'identification des besoins pour le renforcement des capacités, en coopération avec les autorités nationales ;
- conduisent des activités de mobilisation de ressources financières pour des projets spécifiques ;
- coordonnent les activités dans le pays avec les autres organisations et institutions internationales (UE, OSCE, ONU) et d'autres partenaires internationaux et locaux actifs dans le pays ;
- mènent une politique médiatique volontariste, en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, en vue d'améliorer la visibilité de l'Organisation, de ses valeurs et de ses activités auprès du grand public.

Le présent document couvre la période de rapport d'avril à juin 2018. A la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité seront publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bakou

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 9 personnes ; total : 15 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 6 projets, dont 4 sont cofinancés par l'Union européenne (UE) et 2 par le département d'État américain et le Conseil de l'Europe (CdE) respectivement.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme » : une formation HELP à distance d'une durée de trois mois sur le thème « Introduction à la Convention européenne des droits de l'homme » a été lancée en mai à l'intention d'un groupe choisi de 44 avocats. Quatre séminaires organisés à Bakou en avril et en mai ont permis à 28 juges, 25 auxiliaires de justice et greffiers, 25 procureurs et 30 avocats de se familiariser avec la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Quarante-deux étudiants en droit ont suivi avec succès une « clinique juridique » d'un mois organisée en coopération avec l'École de la magistrature du 1^{er} au 30 mai à Bakou.
- Contribution volontaire des États-Unis au projet « Appui aux initiatives de réforme de la justice en Azerbaïdjan » : le 19 mai, une formation HELP à distance de 10 semaines sur le thème « Introduction à la Convention européenne des droits de l'homme » a été lancée à l'intention d'un groupe choisi de 41 avocats et défenseurs des droits de l'homme. Vingt-cinq juges, 59 auxiliaires de justice et greffiers, 20 procureurs et enquêteurs ainsi que 37 membres du Collège des Avocats d'Azerbaïdjan ont élargi leurs connaissances sur la CEDH et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le cadre d'une série de 5 séminaires de formation en cascade organisés dans les villes de Bakou et de Gandja au cours de la période considérée.
- Plan d'action « L'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias » : dans le cadre de ce projet, le code de déontologie des journalistes azerbaïdjanais a été révisé sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes avec le concours d'un groupe d'experts locaux. La version préliminaire révisée du code a été examinée par 20 représentants des autorités nationales, de la société civile et du milieu universitaire lors de la première réunion du comité directeur du projet le 11 mai puis soumise à l'avis d'un expert international. Le projet a permis de former 56 journalistes et représentants de la société civile sur les normes du CdE relatives à l'égalité hommes/femmes et à la liberté des médias dans le cadre de 2 sessions de formation organisées à Shaki et Zaqatala les 30 et 31 mai. Le projet a constitué un groupe de travail chargé d'élaborer un programme de formation sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias. La Stratégie 2018-2023 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été traduite en azerbaïdjanais.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités de lutte et de prévention de la corruption en Azerbaïdjan » : au cours de la période de référence, un avis d'expert assorti de recommandations a été émis dans le cadre du projet intitulé « Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux en Azerbaïdjan » pour garantir la mise en conformité du droit interne avec les normes internationales en vue de la mise en œuvre des recommandations en suspens formulées par MONEYVAL relatives aux critères de « compétence et d'honorabilité » s'appliquant à la réglementation et au contrôle des institutions financières. En mai, des supports de formation ont été mis au point et une

formation de deux jours a été organisée sur les techniques d'enquête pour les affaires de blanchiment de capitaux et ont permis aux enquêteurs, aux procureurs et aux juges d'étudier des exemples pratiques et de se tenir informés des dernières tendances dans ce domaine.

- Programme conjoint UE/CdE « Dialogue avec la société civile » : lors d'une conférence organisée en mai à Bakou, qui a réuni des représentants des autorités, des organisations de la société civile, du corps diplomatique et d'organisations internationales, les lignes directrices du CdE relatives à la participation civile aux décisions politiques ont été présentées par un expert international et la législation, les politiques et les pratiques internes liées à la participation civile ont été examinées. En mai et en juin, des experts nationaux et internationaux ont collaboré à la conception d'un manuel national sur la participation civile, qui servira de guide pour la formation des agents de la fonction publique sur les principes des consultations publiques menées auprès de la société civile sur les questions relatives à l'élaboration des politiques en Azerbaïdjan. En juin, une visite d'étude a été organisée en Slovénie pour les pouvoirs publics et les organisations de la société civile pour observer les bonnes pratiques relatives à la participation civile dans les processus décisionnels.
- Programme conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan » : trente-deux médecins des services médicaux d'établissements et d'hôpitaux pénitentiaires ont participé à des formations professionnelles sur les maladies cardiovasculaires. Trente-six agents pénitentiaires ont été formés aux gestes de premiers secours en cas d'urgence médicale. Quarante agents pénitentiaires ont approfondi leurs connaissances sur les principes de déontologie médicale, sur la promotion de la santé et sur les activités de prévention en milieu carcéral au cours de deux formations en cascade de 2 jours animées par 7 médecins de l'organisation partenaire qui avaient suivi une formation de formateurs dans le cadre du projet. Le consultant du projet a prodigué des conseils sur la version révisée de l'instruction sur les mesures de contention et d'isolement appliquées aux détenus atteints de graves troubles mentaux susceptibles de présenter un risque pour eux-mêmes ou pour autrui.

Autres activités à signaler

- Le chef du bureau a rencontré à deux reprises (les 6 avril et 26 juin) l'ambassadeur Kestutis Jankauskas, chef de la délégation de l'Union européenne, pour discuter de la situation actuelle du PGG et des projets conjoints UE/CdE en Azerbaïdjan et a participé à la vidéoconférence de programmation sur le PGG avec la délégation de l'UE (13 juin) ;
- L'adjoint au chef du bureau et l'équipe du projet se sont entretenus avec la délégation de l'UE et les autorités nationales dans le cadre des préparatifs du deuxième volet du PGG dans le domaine du « Renforcement des mesures pour prévenir et combattre le crime économique » à la mi-mai ;
- Le chef du bureau a présidé la réunion du comité directeur du projet sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias en Azerbaïdjan (11 mai), ouvert la session de formation sur les techniques d'enquête dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux (24 mai) et présidé et animé la conférence sur la participation civile aux processus décisionnels (21 mai) ;
- L'adjoint au chef du bureau a lancé les sessions de formation à l'intention, respectivement, des juges sur le thème « Article 3 de la CEDH (interdiction de la torture) » (27 avril) et du personnel pénitentiaire non médical (formations de 2 jours sur les premiers secours) (26-27 mai) ;
- 9 avril : le chef du bureau s'est entretenu avec les membres des missions d'observation des élections de l'APCE et de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en vue des élections présidentielles anticipées en Azerbaïdjan ;
- Dans le cadre des contacts réguliers avec la communauté des donateurs locaux, le chef du bureau s'est entretenu avec des représentants basés à Bakou du HCR (5 avril), de

l'UNICEF (16 avril), de la Banque mondiale (4 mai), du CICR (17 mai), de la BERD (24 mai) et avec des chargés de mission et de coopération du ministère suédois des Affaires étrangères en visite dans le pays (1^{er} juin) ; son adjoint a pour sa part participé à la réunion de coordination de printemps des donateurs (19 avril) ;

- Le chef du bureau a assisté à la conférence de clôture d'un projet de coopération néerlandais sur l'égalité entre les femmes et les hommes (31 mai), à une session d'information organisée par la délégation du CICR (12 juin) et à la manifestation organisée par le bureau du HCR à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés (20 juin) ;
- Le chef du bureau a rencontré un groupe d'étudiants de la faculté de droit de l'Université d'État de Bakou (13 avril) et s'est entretenu avec les participants du programme des « Ambassadeurs de la jeunesse » de la fédération des organisations de jeunesse NAYORA (22 juin) ;
- Le chef du bureau a participé à la 15^e conférence internationale des médiateurs organisée à Bakou (20 juin) et à la manifestation marquant le 10^e anniversaire du Conseil national de soutien aux ONG (22 juin) ;
- Le chef du bureau a participé à la réunion des chefs de bureaux et à plusieurs consultations sur l'élaboration d'un nouveau plan d'action du CdE pour l'Azerbaïdjan à Strasbourg (17-21 avril) ;
- Le 24 mai, le chef du bureau a prononcé un discours à l'occasion de la présentation du livre « *Thoughts on Independence. The roads leading to the Republic* », organisée par le Conseil national de la presse et pris part à diverses manifestations commémoratives à haut niveau organisées à l'occasion du 100^e anniversaire de la République démocratique d'Azerbaïdjan.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 9-12 avril : une mission d'observation électorale de l'APCE (commission ad hoc) composée de 33 membres a observé les élections présidentielles anticipées en Azerbaïdjan ;
- 31 mai-1^{er} juin : une délégation du CPT a tenu des discussions à haut niveau en Azerbaïdjan.

Belgrade

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 21 personnes ; total : 27 personnes.

Au cours de la période considérée, le bureau a mis en œuvre dix projets, dont neuf sont cofinancés par l'Union européenne, sept dans le cadre de la Facilité horizontale, et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées en Serbie » : en s'appuyant notamment sur l'expertise et les recommandations du CdE, plusieurs groupes de travail et task forces relevant d'un ou plusieurs ministères ont poursuivi leurs travaux sur l'élaboration de programmes relatifs au comportement des délinquants ; la conception d'un programme modernisé de formation continue pour la prévention de la torture ; et la mise sur pied d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau plan d'action sur la santé mentale, en s'appuyant pour ce dernier sur les analyses d'experts de la précédente stratégie et la conférence internationale organisée à Belgrade dans le cadre du projet permettant des échanges entre professionnels et représentants de la société civile. Le soutien aux organisations de la société civile (OSC) s'est poursuivi.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir les recours effectifs et l'entraide judiciaire (SEMA) » : vingt-cinq procureurs ont effectué une visite d'étude à Strasbourg ; 30 substituts du procureur ont suivi la nouvelle formation HELP sur la coopération internationale en matière pénale ; 15 formateurs de juges stagiaires ont été formés à la rédaction de jugements tenant dûment compte de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ; 100 juges ont participé à une conférence à Belgrade sur l'indemnisation en cas de violation du droit à un procès équitable dans un délai raisonnable. Des lignes directrices sur les critères permettant de déterminer la durée d'une procédure ont été élaborées à l'intention des juges. Des juges serbes ont par ailleurs pris part au dialogue régional sur l'harmonisation des pratiques judiciaires qui s'est tenu à Skopje.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les garanties légales en vue de l'indépendance et de l'impartialité des tribunaux » : deux visites d'étude dans des États membres du CdE ont été organisées, une au Portugal pour les membres du Conseil national des procureurs (CNP) et l'autre en Espagne pour les membres du Conseil supérieur de la magistrature, toutes deux axées sur l'indépendance des juges et des procureurs. Quatre-vingts substituts du procureur ont été formés à déceler et contrecarrer les risques de pressions indues dans le cadre de 4 ateliers régionaux d'une journée, au cours desquels des experts du CdE et des membres du CNP, dont le Commissaire à l'autonomie du parquet, sont intervenus pour expliquer leur rôle en matière de signalement des cas d'influence indue et de suites à y donner.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur » : après la validation de l'enquête de référence et la mise sur pied de la formation par les principales parties prenantes, parmi lesquels le secrétaire général de la commission pour l'accréditation et l'assurance de la qualité (CAQA), des formations sur l'intégrité à l'intention des étudiants de premier cycle (première et dernière année) ont été mises à l'essai dans deux grandes universités publiques en vue de leur adoption future dans toutes les universités publiques. Ces formations auront des retombées à l'échelle nationale et

contribueront à la réalisation des stratégies et recommandations clés. Le comité directeur de l'action a tenu sa 3^e réunion le 11 juin.

- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique » : cette action a apporté son appui à 12 communes à l'occasion de la célébration de la « Journée de l'école démocratique », touchant directement plus de 10 000 personnes et des centaines de milliers d'autres dans le pays par l'intermédiaire des médias. Une deuxième session d'apprentissage par les pairs a été organisée et a réuni une centaine d'enseignants et de hauts responsables du ministère de l'Éducation et 26 acteurs serbes ont participé à une conférence du CdE sur la discrimination qui s'est tenue au Monténégro. La participation serbe à la conférence du Réseau de conseillers en politiques éducatives (RCPE) organisée au Danemark a été encouragée. Les écoles pilotes du projet occupent une place privilégiée dans les consultations nationales sur les politiques et les normes de qualité.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie » : une table ronde sur le thème « Faire des affaires dans le respect des droits de l'homme – Exemples de bonnes pratiques issus du monde des entreprises en matière de prévention et de lutte contre la traite des êtres humains » a été organisée dans le cadre du projet. Un expert a rendu un avis sur le fonctionnement du mécanisme transnational d'orientation et sur les dispositions pertinentes des procédures opérationnelles normalisées pour le traitement des victimes de traite en Serbie et un atelier a été organisé à Belgrade sur le thème « Faciliter un retour et une réintégration sûrs et dignes des victimes de traite des êtres humains par l'échange d'informations et une coopération transnationale effective ».
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales » : les observations d'experts internationaux du CdE sur le projet de loi des conseils nationaux des minorités nationales ont été communiquées aux autorités et l'analyse des informations sur les minorités nationales contenues dans les manuels scolaires des écoles primaires et secondaires qu'a réalisée le CdE à la demande des autorités locales a été adressée au ministère de l'Éducation, des Sciences et du Développement technologique ; celui-ci a ensuite organisé une table ronde avec des représentants de 9 conseils nationaux de minorités nationales pour examiner le suivi à donner aux conclusions et aux recommandations. Le dispositif de petites subventions mis en place dans le cadre du projet a été lancé le 15 juin.
- Programme conjoint UE/CdE « JUFREX » : les activités comprenaient une conférence à l'intention des étudiants en journalisme de Belgrade consacrée aux normes du CdE relatives aux médias ; une visite d'étude au CdE et à la Cour européenne des droits de l'homme pour un groupe choisi de formateurs nationaux sur la liberté d'expression ; une réunion du comité directeur à Strasbourg ; 2 sessions de formation de deux jours à Vrdnik pour les juges et les procureurs sur l'application des principes de la CEDH et de la jurisprudence de la Cour sur l'article 10 ; 2 sessions de formation de deux jours à l'intention des journalistes sur leurs droits, leurs responsabilités et l'éthique des médias à Nis et Kragujevac ; et une session de formation à Belgrade sur l'éducation aux médias à l'intention de l'Autorité de régulation des médias électroniques.
- Programme conjoint UE/CdE « ROMACTED : Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » : lors de la conférence de lancement le 29 mai, le ministre de la Construction, des Transports et des Infrastructures, les maires de 11 collectivités locales et le chef du bureau ont signé des protocoles d'accord qui serviront de cadre pour la mise en œuvre du programme. Cette manifestation a été suivie d'un atelier national pour les représentants locaux dans les communautés roms et les collectivités locales. La première réunion du comité directeur s'est tenue le 12 juin à Tirana, avec la participation des représentants de l'organe serbe de coordination pour le suivi de la stratégie d'inclusion sociale des Roms.
- Contribution volontaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme au projet « HELP dans les Balkans occidentaux » : 5 formations en ligne HELP portant sur l'asile, la

justice adaptée aux enfants, une introduction à la CEDH, les motivations des décisions de justice et la violence domestique sont dispensées dans 4 pays, dont la Serbie. Des participants serbes ont assisté à la conférence annuelle du réseau HELP organisée en juin, laquelle a mis l'accent sur le rôle du réseau HELP en périodes de difficultés et sur la contribution des formations HELP à la sécurité démocratique. Le projet a favorisé la participation d'intervenants bosniens et monténégrins au Forum du Réseau des Cours supérieures qui s'est tenu en juin à Strasbourg.

- Facilité horizontale UE/CdE – « Mécanisme de coordination des services d'experts » : après avoir été sollicitée par le ministère de la Justice pour l'aider à la rédaction d'amendements aux dispositions constitutionnelles relatives au système judiciaire, la Commission de Venise a adopté un Avis (921/2018 – CSL-AD(2018)011) à sa 115^e session plénière.

Autres activités à signaler

- 17 avril : à l'invitation du Commissaire à l'information d'intérêt général et à la protection des données à caractère personnel, l'adjointe au chef du bureau a ouvert la conférence internationale sur le « Règlement général sur la protection des données de l'UE », qui a réuni des représentants de la communauté internationale, des collectivités locales, des ONG, des organismes de réglementation indépendants et des commissaires à la protection des données de la région ; le même jour, elle a pris part, conjointement avec le représentant de la DGII venu de Strasbourg, à des manifestations organisées à Subotica en lien avec l'initiative des Cités interculturelles ;
- 20 avril : l'adjointe au chef du bureau a pris la parole devant des élèves de l'école des droits de l'homme pour les jeunes (une initiative du Comité Helsinki pour les droits de l'homme) ; le 7 mai, le chef du bureau est intervenu devant près de 300 étudiants venus d'Italie pour participer au programme « European Meridian 2018 » sur « Le rôle des différentes institutions en Serbie en matière d'intégration et de coopération avec l'Europe », dans le cadre des activités de terrain du bureau ;
- 12 juin : la deuxième réunion du comité directeur des bénéficiaires de la Facilité horizontale s'est tenue à Belgrade et a été ouverte par le ministre de l'Intégration européenne et l'ambassadeur de l'Union européenne, en présence du chef du bureau et de collègues de Strasbourg.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 3-4 avril : Christos Giakoumopoulos, directeur général des Droits de l'homme et de l'État de droit, s'est rendu en Serbie pour participer à des réunions de programme et à des réunions de contact plus générales ;
- 10-11 mai : préalablement à l'adoption de l'avis de la Commission de Venise sur les projets d'amendements aux dispositions constitutionnelles, les rapporteurs et le secrétaire de la Commission ont effectué une visite en Serbie où ils se sont entretenus avec les plus hauts fonctionnaires de l'État et des représentants d'autres groupes d'intérêt.

Bucarest

Situation du bureau

Équipe principale : 0,5 personne ; personnel affecté aux projets : 27 personnes ; total : 27,5 personnes.

Le C-PROC a pour mission d'assurer la mise en œuvre de 5 projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité avec un budget combiné de 28,5 millions d'euros. Quatre projets sont cofinancés par l'UE et un est financé par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire au projet « Cybercrime@Octopus » : le projet a assuré la visibilité du rôle de la Convention de Budapest en organisant une activité parallèle sur la situation mondiale en matière de législation sur la cybercriminalité lors de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et encouragé la participation d'experts à la réunion ainsi qu'au groupe intergouvernemental d'experts de l'ONU sur la cybercriminalité à Vienne. Lors d'une réunion des administrations électorales organisée par la Commission de Venise en Norvège, le projet a apporté son expertise en matière de cybersécurité et de cybercriminalité en période électorale. Cybercrime@Octopus a apporté son appui à la formation des magistrats dans le cadre de deux manifestations organisées à Paris à l'École Nationale de la Magistrature et à la Cour de cassation.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Cybercrime@EAP 2018 » : le projet a apporté son soutien aux pays de la région du Partenariat oriental dans leurs efforts visant à améliorer la coopération internationale et le dialogue public-privé concernant les enquêtes liées à la cybercriminalité et les preuves électroniques. À cette fin, le projet a organisé une série d'ateliers dans tous les États du Partenariat oriental destinés à contribuer à deux études régionales sur les menaces et les défis de la cybercriminalité et sur les stratégies de cybersécurité dans la région du Partenariat oriental. Les représentants des pays bénéficiaires du projet ont participé à des réunions des Nations Unies à Vienne, en l'occurrence le groupe intergouvernemental d'experts sur la cybercriminalité et la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime. Le projet a également favorisé la participation d'équipes du projet à la conférence annuelle du Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (EuroDIG 2018) à Tbilissi (Géorgie). À cette occasion, la réunion du comité directeur a associé des représentants de pays couverts par le projet. Les responsables de la coopération internationale des pays du Partenariat oriental ont affiné leurs connaissances et leurs compétences en participant et en contribuant au groupe de travail sur la cybercriminalité du Groupe Pompidou à Dublin (Irlande) et en prenant part à une réunion régionale conjointe sur la coopération internationale organisée avec le projet iPROCEEDS à Kiev (Ukraine). Des missions ciblées de conseil ont examiné les problèmes et formulé des recommandations sur la coopération internationale et interinstitutionnelle en Arménie et en Azerbaïdjan. Deux études régionales actualisées sur la coopération internationale en matière de cybercriminalité et sur les garanties de l'article 15 dans la région du Partenariat oriental ont également été réalisées dans le cadre du projet.
- Projet conjoint UE/CdE « iPROCEEDS » : la formation combinée sur la cybercriminalité, les preuves électroniques et les produits de la criminalité en ligne à l'intention des juges et des procureurs a été reconduite. Le deuxième volet de la formation a été animé par des formateurs nationaux, en coopération avec des écoles de la magistrature au Monténégro, en Albanie et en Serbie. En vue de renforcer la coopération interinstitutionnelle, le projet a organisé deux exercices de simulation sur la cybercriminalité à l'intention des enquêteurs chargés d'affaires de cybercriminalité, des experts en analyse

forensique numérique, des enquêteurs financiers, des procureurs et des experts des cellules de renseignement financier (CRF) en Albanie et en Turquie. Les préparatifs pour la mise sur pied du deuxième exercice de simulation ont débuté. Le projet a également continué d'encourager l'examen et la mise à jour des indicateurs de la cybercriminalité pour le secteur financier et plusieurs réunions de travail ont ainsi été organisées par des CRF locales avec les parties prenantes concernées. Un atelier régional spécialisé sur les statistiques de la justice pénale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques a permis d'examiner un certain nombre d'aspects essentiels liés à la collecte et à l'utilisation des statistiques en question. En coopération avec le projet Cybercrime@EAP 2018, une réunion régionale conjointe, axée sur les différents aspects de la coopération internationale, a été organisée en Ukraine. Les étudiants des pays bénéficiaires du projet qui suivent le programme de master à distance à l'University College de Dublin (UCD) et passent les examens de la session d'été ont bénéficié d'un soutien. La participation des représentants des pays du projet à plusieurs conférences internationales a été assurée (groupe intergouvernemental d'experts des Nations Unies sur la cybercriminalité à Vienne (Autriche), 27^e session de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne (Autriche) et le Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet à Tbilissi (Géorgie)). Le projet iPROCEEDS a fait l'objet d'une évaluation par le système de suivi axé sur les résultats (ROM) et les préparatifs et réunions connexes se sont tenus au Bureau de programme sur la cybercriminalité (C-PROC), au Kosovo^{*1}, en Serbie et dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine ».

- **Projet conjoint UE/CdE « GLACY+ - Action globale sur la cybercriminalité élargie » :** le projet a œuvré au renforcement de la législation et des politiques en matière de cybercriminalité dans les pays prioritaires et les pays « pivots » ainsi que dans d'autres pays des régions concernées. Le projet a encouragé la participation de représentants de tous les pays prioritaires à deux réunions majeures des Nations Unies à Vienne - à savoir la réunion du groupe intergouvernemental d'experts sur la cybercriminalité et celle de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime – et aux manifestations respectives organisées en parallèle. Dans le prolongement du récent accord conclu au moyen d'un échange de lettres entre le CdE et la Commission de l'Union africaine (CUA), un important atelier a été organisé dans les locaux de la CUA à Addis-Abeba, en présence d'un grand nombre d'ambassadeurs de pays africains, en vue de promouvoir la Convention de Budapest et de préparer le prochain Forum africain sur la cybercriminalité prévu en octobre 2018. Dans le cadre du projet, 4 missions d'évaluation ont été effectuées dans 4 pays nouvellement intégrés au projet, à savoir le Nigéria, le Chili, le Costa Rica et le Cap-Vert. Ces pays bénéficieront désormais d'un programme consolidé d'activités de renforcement des capacités qui seront mises en œuvre pour la durée restante du projet. Au niveau régional, trois activités ont été menées dans le cadre du projet -au Sénégal, aux Tonga et aux Philippines - et ont associé des représentants des régions concernées ;il s'agissait respectivement d'une formation régionale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques à destination d'un certain nombre de représentants de gendarmeries africaines, d'un atelier régional sur la cybercriminalité pour les pays du réseau PILON (Réseau des officiers de justice des îles du Pacifique) et d'une formation judiciaire avancée à l'intention des juges, des procureurs et des avocats des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Du point de vue du maintien de l'ordre, INTERPOL a joué un rôle actif en tant que partenaire stratégique de l'objectif 2 du projet GLACY+ dans le cadre duquel plusieurs ateliers/formations se sont déroulés au Sri Lanka, au Ghana et en République dominicaine. INTERPOL a également organisé une nouvelle formation de perfectionnement des instructeurs à Singapour à laquelle ont participé des représentants des forces de l'ordre de tous les pays prioritaires anglophones et francophones du projet GLACY+. En mai, une

¹ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution n°1244 du Conseil de sécurité des Nations-Unies et à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la Déclaration d'indépendance du Kosovo.

réunion périodique du comité directeur s'est tenue à Vienne, avec la participation de tous les pays prioritaires, et a été l'occasion de donner une vue d'ensemble des activités et de présenter le programme de travail pour la prochaine période.

- Programme conjoint UE/CdE « Cybersud » : à l'issue de la phase initiale du projet et de la conférence de lancement, l'accent a été mis sur la finalisation du programme de travail qui fait encore l'objet de négociations finales avec les pays concernés. Il a été décidé que les activités du second semestre 2018 s'emploieraient à répondre aux besoins nationaux des pays et à renforcer leurs capacités en organisant des formations ciblées à l'intention des forces de l'ordre et des juges ainsi que des missions consultatives. Une formation initiale des formateurs pour les magistrats sur la cybercriminalité et les preuves électroniques a été organisée au Maroc en mai et devrait être suivie d'une formation avancée en octobre lorsque les professionnels locaux interviendront comme formateurs sur la méthodologie des formateurs. La visite d'évaluation des capacités de la Jordanie en matière de lutte contre la cybercriminalité a été effectuée début juin. Les résultats de cette visite devraient donner lieu à un premier rapport de situation qui servira de référence pour évaluer les progrès réalisés au cours de la phase de mise en œuvre du projet et de base aux activités futures dans le pays. L'identification de synergies avec des projets en cours au Proche-Orient et en Afrique du Nord reste une priorité du projet. La coordination des différents projets est par conséquent en cours pour optimiser les ressources qui y sont affectées.

Actions de suivi

- Mise en œuvre des programmes de travail du projet tel qu'approuvés pour le troisième trimestre 2018 ;
- Coordination des efforts dans le cadre des projets afin d'assurer la participation aux manifestations internationales (Conférence sur l'économie souterraine et Conférence Interpol-Europol) ;
- Organisation des comités directeurs pour iPROCEEDS.

Autres activités à signaler

- Monaco, le Japon et le Royaume-Uni ont respectivement versé une contribution volontaire de 50 000 euros, 45 000 euros et environ 115 000 euros en faveur du projet Cybercrime@Octopus ;
- L'Argentine, le Cap-Vert, les Philippines et le Maroc ont adhéré à la Convention de Budapest.

Chisinau

Situation du bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 12 personnes ; total : 17 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 4 projets, dont 3 cofinancés avec l'Union européenne et 1 financé par une contribution volontaire/un donateur (Norvège).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Soutenir les efforts déployés au plan national pour prévenir et combattre la discrimination en République de Moldova » : une étude sur les aménagements raisonnables en matière d'accès à l'éducation a été entreprise dans le but de faire le point sur la situation actuelle, d'identifier les manquements et de formuler des recommandations ; elle a débuté par une enquête nationale sur la perception de l'égalité et de la non-discrimination au sein de la société. Elle concernera l'ensemble de la Moldova, à l'exception de la région de Transnistrie. L'adaptation du modèle de formation HELP sur la lutte contre la discrimination pour les professionnels du droit est en cours. Les agents concernés du conseil de l'égalité et du bureau du médiateur ont renforcé leurs compétences en matière de communication publique en suivant une formation spécifique qui a réuni 6 participants (2 hommes et 4 femmes).
- Plan d'action « Promouvoir un système de justice pénale conforme aux droits de l'homme en République de Moldova » : la manifestation de lancement du programme s'est tenue le 26 avril, suivie de la première réunion du comité directeur. Les programmes de travail provisoires du plan d'action ont été examinés. Une visite d'étude à Strasbourg a été organisée pour 6 agents du bureau de l'agent du gouvernement (dont l'agent du gouvernement) du 18 au 20 avril. L'objectif de la visite était de renforcer les capacités du bureau de l'agent du gouvernement et de favoriser une étroite coopération avec le Service de l'exécution des arrêts. Du 21 au 25 mai, deux missions d'évaluation des besoins ont été menées pour faire le point sur le cadre juridique de la justice pénale ; la première s'est intéressée à l'humanisation des peines et à la justice réparatrice et la seconde, au système de probation. Les comptes-rendus de ces missions seront examinés dans le cadre de tables rondes le 6 juillet.
- Programme conjoint UE-CdE « Promouvoir la liberté et le pluralisme des médias en République de Moldova » : le projet a favorisé la mise en place du centre de formation du radiodiffuseur public Teleradio-Moldova (TRM) destiné à améliorer sa qualité et accroître sa reconnaissance publique. Une expertise complète et une assistance ont été fournies dans le cadre du projet et des séminaires de formation ont été organisés, permettant notamment l'élaboration de documents stratégiques, des séminaires de formation des enseignants et l'achat de mobilier et de matériel informatique. En 2018, le centre de formation proposera 30 ateliers de formation aux médias au bénéfice de 150 employés de TRM.
- Programme conjoint UE-CdE « Contrôler la corruption par l'application de la loi et la prévention » (CLEP) : le projet CLEP, conjointement avec le Bureau de restitution des avoirs (BRA), a finalisé la stratégie institutionnelle et le plan d'action orientant les travaux de cet organisme pour les trois ans à venir. Ce document, qui ouvre la voie à une stratégie nationale élargie sur la restitution des avoirs, a fait l'objet d'une présentation publique en mai. Grâce au projet CLEP, couvrant l'ensemble des régions de Moldova, 220 fonctionnaires

locaux ont pu affiner leurs connaissances et leurs compétences pour s'acquitter de leur obligation en matière de suivi et de déclaration au titre de la stratégie nationale pour l'intégrité et la lutte contre la corruption (2017-2020). De la même manière, plus de 30 juges et procureurs de l'ensemble du pays ont amélioré leur capacité à enquêter sur des affaires de blanchiment d'argent.

Actions de suivi

- Fin mai, l'expertise du CdE sur le nouveau projet de code audiovisuel a été soumise au parlement ;
- 18 juin : une réunion de suivi sur la mise en œuvre du plan d'action avec des homologues nationaux s'est déroulée à Chisinau en présence du directeur du Bureau de la Direction Générale des Programmes et du représentant permanent de la Moldova basé à Strasbourg ;
- 18-19 juin : la chef du bureau par intérim, conjointement avec un collègue de la Division de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs, a organisé plusieurs réunions de donateurs à Chisinau en vue d'évaluer les possibilités de financement.

Autres activités à signaler

- 27 avril : la chef du bureau par intérim a fait une déclaration liminaire lors de la conférence de lancement du programme « Promouvoir un système de justice pénale conforme aux droits de l'homme », en présence du secrétaire d'État général du ministère de la Justice et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères norvégien ;
- 12 mai : les membres du bureau et de l'équipe du projet ont participé à l'exposition organisée dans le cadre de la Journée de l'Europe sous l'égide de l'UE, aux côtés d'autres organisations internationales, d'ambassades européennes et de partenaires opérationnels de l'UE.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 3-5 avril : les corapporteurs de l'APCE ont effectué une mission de suivi en République de Moldova, y compris dans l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie ;
- 18-21 mai : une délégation du Congrès a observé le premier tour des élections locales anticipées dans plusieurs communes, dont Chisinau ;
- 13-15 juin : une délégation du Congrès a effectué une mission de suivi en République de Moldova pour examiner la situation de la démocratie locale et régionale.

Kiev**Situation du bureau**

Équipe principale : 11 personnes ; personnel affecté aux projets : 36 personnes ; total : 47 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 16 projets, dont 4 financés par l'UE/conjointement par l'UE et 12 financés par des contributions volontaires/des donateurs.

État de mise en œuvre des projets, programmes et plans d'action

- Programme conjoint UE/CdE « Renforcer la protection des minorités nationales en Ukraine » : le rapport de la Commission de Venise sur l'article 7 de la loi sur l'éducation a été présenté au ministère de l'Éducation et des Sciences ainsi qu'à des représentants des minorités nationales à l'occasion du séminaire thématique qui s'est déroulé en mai à Kiev. Le séminaire a réuni 61 participants - représentants des administrations éducatives régionales de toute l'Ukraine, membres des organisations de minorités nationales et des ambassades représentant les États-parents des minorités nationales ukrainiennes. Le projet a apporté son soutien au ministère de la Culture dans l'organisation de la première réunion entre pairs réunissant des spécialistes ukrainiens et des représentants des autorités nationales de Serbie et de République tchèque. Une mission d'évaluation a été effectuée sur la conformité de l'Ukraine à la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.
- Plan d'action « Renforcer la mise en œuvre des normes européennes en matière de droits de l'homme » : une visite d'étude au siège du CdE a été organisée pour le directeur et les directeurs adjoints du bureau national d'enquêtes (SBI). Cette visite a permis aux participants de se faire une idée plus précise des travaux du Conseil de l'Europe, des normes fixées par les organes de suivi du CdE et des obligations découlant de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Une attention particulière a été portée au groupe d'affaires Kaverzin c. Ukraine tout particulièrement en rapport avec les futurs travaux du SBI sur la prévention des cas de mauvais traitements infligés par la police, les fonctionnaires pénitentiaires et d'autres représentants des forces de l'ordre et sur les enquêtes à leur sujet. Les recommandations du rapport analytique « Mauvais traitements par la police nationale ukrainienne dans l'exercice de ses fonctions : formes, ampleur et causes du phénomène » ont été présentées dans le cadre d'un vaste débat d'experts, coorganisé par le CdE et le SBI, qui s'est tenu le 4 juin à Kiev. De hauts responsables du SBI ont réaffirmé la politique de tolérance zéro à l'égard des mauvais traitements. À la suite d'une initiative de l'association du barreau ukrainien (ABU), une formation HELP sur le thème « Introduction à la CEDH » a été lancée au bénéfice de 25 avocats à Lviv et sera proposée dans une version en ligne animée par des formateurs HELP certifiés représentant l'ABU.
- Plan d'action « Favoriser la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine » : le 22 mai, le projet a coorganisé la présentation de la Stratégie du CdE 2018-2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes à l'intention des parties prenantes nationales ukrainiennes. Les 7 et 8 juin, un spécialiste international des médias a effectué une mission à Kiev dans le but de rencontrer les acteurs/partenaires nationaux concernés et de concevoir une méthodologie de suivi pour les ONG sur la couverture médiatique des élections. Du 11 au 13 juin, 35 responsables de 23 collectivités locales ont suivi une formation organisée à Kharkiv, Dnipro et Zaporizhyya sur l'approche axée sur l'égalité entre les femmes et hommes dans la prise de décision publique aux niveaux régional et local.

- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien continu à la réforme de la justice pénale en Ukraine » : l'avis d'expert sur le projet de loi de l'Ukraine « portant modification de diverses lois en rapport avec l'adoption de la loi de révision de la Constitution ukrainienne (sur la justice) » (concernant l'amélioration des performances de la Commission des procureurs chargée des qualifications et de la discipline) » a été finalisé, transmis à la commission parlementaire qui l'avait sollicité, puis publié. En outre, 14 500 affiches et 14 000 autocollants contenant des informations sur les droits des détenus au sujet de leur défense et des modalités d'utilisation de l'aide juridique gratuite ont été imprimés et apposés dans les commissariats de police. La formation HELP sur le thème « Introduction à la Convention européenne des droits de l'homme » a été lancée sous forme de tutoriel à l'intention de 260 candidats aux postes de procureurs. L'association juridique PRAVOKATOR a ouvert ses portes à Kharkiv avec le soutien du CdE. Il s'agit de la troisième des cinq associations juridiques mises en place par le dispositif ukrainien d'aide juridique gratuite dans cinq grandes villes. Dans le cadre de l'amélioration du système de gestion de la qualité de l'aide juridique gratuite, des représentants de ce dispositif et de l'association du barreau ukrainien ont participé à une visite d'étude à Édimbourg (Écosse, Royaume-Uni).
- Contribution volontaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme au projet « Aider l'Ukraine à exécuter les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme » : entre avril et juin, la plupart des activités du projet ont été axées sur la résolution du problème de la non-exécution des arrêts rendus par les juridictions nationales (arrêts Ivanov/Burmych) ; le rôle fondamental du projet en matière de soutien aux autorités nationales concernées a par ailleurs été évoqué lors de la réunion Droits de l'homme du Comité des Ministres (CMDH) qui s'est tenue du 5 au 7 juin. En outre, au moyen d'une série d'activités organisées à l'extérieur de Kiev, le projet a soutenu les travaux du Conseil supérieur de la magistrature sur la garantie de l'indépendance de la justice et a réuni le 1^{er} juillet des acteurs clés de la réforme judiciaire pour faire le bilan, pour la première fois en Ukraine, des résultats des efforts de réforme des autorités ukrainiennes pour la période 2014-2017, y compris au niveau de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Liberté des médias en Ukraine II » : le projet a permis l'organisation de sessions complètes de formation pour les antennes régionales du radiodiffuseur UA:PBC sur les normes du CdE et aidé à la tenue de la première réunion de son comité éditorial. Le respect des normes journalistiques est désormais un prérequis obligatoire pour les antennes régionales d'UA:PBC. Les dernières formations sur la désétatisation ont eu lieu et 100 représentants de la presse écrite ont pris connaissance des possibilités offertes par la réforme. Une attention particulière a été portée à la promotion du développement des médias associatifs dans les régions. Les évolutions récentes dans le domaine des services audiovisuels (SAV) en Europe et en Ukraine ont été examinées à Kiev et il a été souligné à haut niveau qu'il importait d'adopter la loi sur les SAV.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Lutte contre la corruption en Ukraine » : au cours de la période considérée, le projet a poursuivi les activités visant à mettre sur pied 3 formations pour les juges sur (i) les décisions rendues dans les affaires de blanchiment de capitaux (ii) l'utilisation des preuves électroniques (iii) la conduite d'opérations secrètes dans les cas de corruption. Six groupes de travail ont été organisés avec la participation d'experts internationaux et nationaux ainsi que de juges et de représentants de l'École nationale de la magistrature ukrainienne, pour définir l'objectif et les grandes lignes des formations, décider de la répartition des tâches, du contenu, des détails et des études de cas pour chaque sujet abordé dans le cadre des formations.
- Plan d'action « Décentralisation et réforme de l'administration locale en Ukraine » : un nouveau concept de réunion - « réunion de négociation animée par un modérateur » - sur la future loi relative au contrôle de la légalité a été organisé avec la participation du Vice-Premier ministre M. Zubko, du vice-ministre M. Nehoda, du député M. Vlasenko, de hauts représentants de l'administration présidentielle, du Conseil des ministres et des associations

des pouvoirs locaux et régionaux. Un avis juridique du CdE a été élaboré sur deux projets de loi en faveur de la réforme territoriale et a été examiné par le parlement. Un forum régional et des activités sur le terrain à l'appui de la réforme de fusion territoriale portant sur les questions relatives aux minorités ont été organisés à Bolhrad. Un soutien a été apporté à la mise en œuvre de la réforme du système national de formation des fonctionnaires locaux et la mise à l'essai des outils de gestion des ressources humaines a été poursuivie. Deux concours annuels destinés aux médias régionaux dans les oblasts de Kharkiv et Vinnytsia sur la réforme de décentralisation ont été organisés. Les programmes de renforcement des capacités destinés aux collectivités locales de Donetsk et Louhansk ont été poursuivis. Des agents des collectivités locales ont effectué une visite d'étude en Pologne et ont participé dans ce cadre au 4^e Congrès européen des pouvoirs locaux à Cracovie.

- Plan d'action « Soutenir les réformes constitutionnelles et législatives, la justice constitutionnelle et aider la Verkhovna Rada à mener des réformes destinées à améliorer son efficacité » : les activités étaient axées sur l'adoption de la nouvelle législation électorale en Ukraine et sur le renforcement des compétences techniques, organisationnelles et institutionnelles des différents partenaires et parties prenantes. Une table ronde nationale sur les « Perspectives de la réforme de la législation électorale » et une conférence sur le thème « Comment réduire le coût des campagnes électorales en Ukraine » - qui a réuni des députés, des experts internationaux et nationaux de premier plan, des représentants de la Commission électorale centrale (CEC) et de la société civile - ont été organisées. Les premiers débats publics régionaux sur le projet de Code électoral ukrainien se sont déroulés à Kharkiv et à Vinnytsia. Deux tables rondes internationales ont été organisées sur les « Principes constitutionnels de la branche législative du pouvoir en Ukraine ». Le groupe chargé de l'organisation de la formation à l'intention des juges sur le règlement des litiges électoraux a tenu sa troisième réunion ordinaire.

- Plan d'action « Déplacements internes en Ukraine : trouver des solutions » : une série de réunions avec de futurs partenaires nationaux et régionaux ainsi qu'une séance de planification du projet ont été organisées. Elles ont abouti à l'élaboration de prévisions budgétaires détaillées et à un projet de programme de travail jusqu'en août 2019. Le cadre réglementaire et les pratiques des tribunaux nationaux portant sur la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ont connu des évolutions positives, témoignant de la viabilité du précédent projet sur les personnes déplacées. S'appuyant sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, la Cour suprême, dans son premier cas d'école, a jugé illégal de suspendre le versement d'une pension de retraite pour les motifs prévus par la résolution n°365 du Conseil des Ministres d'Ukraine (CMU). Une résolution du CMU a par ailleurs supprimé l'obligation de fournir un contrat de location pour permettre l'accès des personnes déplacées aux allocations logement, facilitant ainsi le versement de prestations sociales.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien additionnel à la réforme du système pénitentiaire en Ukraine » : la conférence annuelle « Vision for Change-2018 », destinée à présenter une vue d'ensemble des activités prévues, a réuni plus de 180 directeurs de prison. Le Service de l'exécution des arrêts du CdE a assisté à cette conférence du fait de la violation de l'article 3 par l'Ukraine en raison de conditions matérielles de détention inappropriées, de mauvais traitements infligés aux détenus, de leurs conditions de transfert et de l'absence de soins de santé appropriés, violations qui ont été constatées dans plus de 50 arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme à ce jour. La conférence a également abordé les questions de la mise en place d'un instrument d'évaluation des risques et des besoins et de l'importance du système d'inspection interne des prisons, en insistant sur son rôle d'« ami critique ». Des représentants du ministère de la Justice, de l'administration pénitentiaire et du centre de formation continue des fonctionnaires pénitentiaires ont participé à une visite d'étude organisée dans le service pénitentiaire irlandais et nord-irlandais. Ils ont assisté à une présentation détaillée du système carcéral

irlandais, depuis l'incarcération punitive et sans activité aux avantages d'un régime stimulant axé sur la réinsertion. À l'issue de cette visite, la délégation ukrainienne a mis en place un groupe de travail de suivi.

- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Consolidation de la réforme de la justice en Ukraine » : le projet venant à échéance le 31 juillet, ses activités clés se sont employées à atteindre les résultats fixés dans son cadre logique. Au cours de la période considérée, le projet a pu passer en revue les indicateurs applicables au Conseil supérieur de la magistrature au titre du suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la justice au moyen de la méthodologie pour l'examen des progrès enregistrés. Ces indicateurs, ainsi que les autres indicateurs pour l'École nationale de la magistrature (ENM) et la Haute Commission d'habilitation des juges, sont prêts à être intégrés dans la base de données pour le suivi en ligne, laquelle est en cours de conception par un consultant informatique et devrait être opérationnelle d'ici juillet 2018 pour les bénéficiaires.

Autres activités à signaler

- Activités de promotion de la liberté des médias couvertes par le budget ordinaire du Service de la société de l'information, Direction générale Droits de l'Homme et État de droit : une table ronde sur « la liberté d'expression en Ukraine : situation actuelle et défis » consacrée à la journée mondiale de la liberté de la presse a été organisée. Les discussions ont favorisé le dialogue et la coopération entre les autorités nationales, les forces de l'ordre, la société civile et les organisations internationales pour améliorer la protection juridique des journalistes, assurer des conditions propices au travail des journalistes et harmoniser la législation ukrainienne avec les normes du CdE. Un séminaire sur le thème de la « Protection de l'activité professionnelle des journalistes et de la liberté d'expression en Ukraine : lutter contre l'impunité » tenu à Dnipro a réuni 220 représentants des forces de l'ordre, journalistes et militants de la société civile de la région. Les nouvelles priorités stratégiques clés du radiodiffuseur public ukrainien (UA:PBC) ont été fixées. Par ailleurs, un débat d'experts a été organisé sur le projet de concept d'émissions destinées aux enfants et aux jeunes diffusées par UA:PBC.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 19-21 avril, 21 mai : Thomas Markert, Secrétaire de la Commission de Venise ;
- 30 avril-1^{er} mai : Gianni Buquicchio, Président de la Commission de Venise, accompagné du chef de la Division de la coopération avec les États voisins ;
- 22-23 mai : Régis Brillat, conseiller spécial du Secrétaire Général pour l'Ukraine.

Pristina

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 16 personnes ; total : 22 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 10 projets, dont 8 sont financés conjointement avec l'UE (parmi lesquels 2 programmes conjoints à dimension régionale) et 2 sont financés par des contributions volontaires de la Suisse, de la Norvège et par le Conseil de l'Europe. Un autre projet est également mis en œuvre au Kosovo* par le Bureau de programme sur la cybercriminalité de Bucarest : le projet régional conjoint UE/CdE « iPROCEEDS »*.

État de mise en œuvre des projets

- Projet conjoint UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK II) : une table ronde régionale sur la protection des lanceurs d'alerte ainsi qu'un atelier destiné à assister le ministère de la Justice dans l'élaboration et la finalisation de la loi sur la protection des lanceurs d'alerte ont été organisés dans le cadre du projet. Le projet a également organisé un atelier sur le projet de loi sur l'exécution des sanctions internationales, une réunion de coordination dans le cadre du processus d'évaluation du respect des normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ainsi que 2 visites sur le terrain dans le cadre des évaluations portant sur la lutte contre la corruption et la LBC/FT.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (KoSEJ) » : le compte-rendu des enquêtes de satisfaction des usagers des tribunaux et ses recommandations ont été approuvés en mai par les 3 tribunaux référents (Gjakovë/Dakovica, Pristina et Prizren). Les tribunaux sont convenus de publier les résultats de ces enquêtes en utilisant des dépliants contenant des infographies et des animations pour leur site web. Un atelier a également été organisé à l'intention des tribunaux, mettant à leur disposition une expertise internationale de haut niveau dans le domaine des technologies de l'information pour les aider à mettre en œuvre le système informatique de gestion des affaires. Un rapport d'expert consolidé assorti de recommandations est en préparation.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur » : cette action a permis d'apporter une expertise juridique complémentaire sur le projet de loi sur l'enseignement supérieur lors de la procédure de consultation publique. L'obtention du statut d'organisation à but non lucratif pour les établissements privés d'enseignement supérieur constitue à cet égard une réalisation majeure. Dix représentants de ces établissements ont participé à la conférence 2018 sur le plagiat en Europe et ailleurs dans le monde qui s'est tenue en Turquie. Deux universités sont devenues membres titulaires du réseau européen pour l'intégrité académique. Une conférence sur l'éthique, la transparence et l'intégrité qui a réuni quelque 70 participants a également été organisée à Pristina.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique et la diversité dans les écoles » : les 20 écoles pilotes, conjointement avec des représentants du ministère de l'Éducation, ont toutes participé à la conférence régionale « Lutter contre la discrimination dans le système éducatif » au Monténégro. L'action a permis l'établissement d'une feuille de route visant à orienter les responsables politiques du secteur de l'éducation, en s'appuyant sur les documents pertinents et les informations recueillies auprès des

* Toute référence au Kosovo, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, dans le présent document doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

autorités éducatives aux niveaux central et local et auprès des établissements pilotes. Les activités menées par les établissements pilotes ont attiré l'attention du grand public et des médias. Les 2 actions « Enseignement » ont tenu la 3^e réunion de leur comité directeur.

- Facilité horizontale UE/CdE « Améliorer la protection des droits de l'homme dans les activités de police »: les 2 rapports d'évaluation des besoins soumis au bénéficiaire ont souligné la nécessité d'améliorer le cursus de formation continue des fonctionnaires de police sur les droits de l'homme, la déontologie policière et la prévention des mauvais traitements, ainsi que sur les directives administratives en la matière. L'action a dès lors facilité l'organisation de réunions de groupes de travail pour optimiser les procédures opérationnelles standard (POS) de l'Inspection de la police et en faire une directive administrative et pour renforcer le cadre réglementaire de la police. Huit fonctionnaires de police kosovars ont participé à une visite d'étude en Slovénie pour échanger leur expérience dans ce domaine.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus »: cette action a favorisé l'élaboration d'une directive sur les mécanismes de plainte et les voies de recours et la mise en place de procédures opérationnelles standard sur la prestation de soins de santé en milieu carcéral et d'une stratégie pour la prévention du suicide (qui a par la suite été adoptée par le service de santé pénitentiaire). Des ateliers, des sessions de formation et un suivi de la mise en œuvre de ces textes ont été organisés à l'intention du personnel de santé intervenant en milieu carcéral. Les préparatifs de la conférence de clôture sont en cours.

- Contribution volontaire de la Suisse / Plan d'action « Renforcer le mécanisme national de prévention au Kosovo * »: le projet était axé sur la formation théorique et pratique portant sur la prise en charge des mineurs privés de liberté, sur un enseignement sur le suivi des soins de santé dispensés aux détenus lors des visites officielles du mécanisme national de prévention (MNP) dans plusieurs établissements psychiatriques et sur le suivi des établissements psychiatriques et foyers sociaux. La visite d'étude effectuée en Pologne avait pour thème les échanges et les interactions professionnels entre le Kosovo* et le MNP polonais et d'autres organisations compétentes. Le projet a contribué à l'élaboration d'un règlement interne à l'intention des agents du MNP sur les risques professionnels, les heures supplémentaires et les déplacements.

- Contribution volontaire de la Norvège / Plan d'action « Favoriser le rapprochement par l'éducation à la démocratie et l'apprentissage des langues (FRED) »: le projet a démarré en mai. Le coordinateur de projet de la DGII a effectué une mission préparatoire de 3 jours à Pristina, afin de s'entretenir avec l'ensemble des parties prenantes concernées (ministres, commissaire aux langues, établissements, organisations de la société civile concernées et également principaux homologues des organisations intergouvernementales et donateurs). Les 8 consultants locaux et internationaux du projet se sont réunis pendant 2 jours à Pristina. Une ébauche du programme de travail du projet a été élaborée.

- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX): une soixantaine de juges, de procureurs et d'avocats originaires d'Europe du Sud-Est (dont 9 en provenance du Kosovo*), formateurs certifiés sur l'article 10 de la CEDH, ont participé à la conférence organisée par le CdE à Strasbourg sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et se sont familiarisés avec les travaux du CdE. Le comité directeur de JUFREX a également profité de cette occasion pour se réunir. Deux formations de 2 jours sur la liberté d'expression à l'intention des juges et des procureurs ont également été organisées dans le cadre du projet. Des accords de subventions ont été conclus avec le Conseil de la presse et l'ONG locale « Kosovo 2.0 ».

- Projet régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED): quatre ateliers ont été organisés avec les huit communes bénéficiaires sur la planification stratégique participative locale et la

méthodologie ROMACTED. Toutes les communes bénéficiaires ont constitué des groupes de travail et des groupes d'action communautaire. À l'occasion d'une conférence du projet ROMACTED, un protocole d'accord a été signé avec les 8 communes bénéficiaires ; il leur permet de concevoir et de mettre en œuvre des programmes et des projets pour les communautés roms et d'en assurer le suivi. Le comité directeur régional du projet a tenu sa réunion à Tirana.

- Projet régional conjoint UE/CdE « Cibler les produits de la criminalité sur internet en Europe du Sud-Est et en Turquie (iPROCEEDS) » : iPROCEEDS a tenu une réunion du groupe de travail pour améliorer les lignes directrices et les indicateurs visant à aider les entités du secteur financier à prévenir le blanchiment de capitaux dans l'environnement en ligne ; un atelier régional sur les statistiques de la justice pénale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques a également été organisé à Bucarest. Ces initiatives ont réuni des représentants kosovars* du ministère de la Justice, de la police, du ministère public, du corps judiciaire et de la cellule de renseignement financier. Le projet a également permis la participation du responsable de la police chargé des enquêtes sur la cybercriminalité à un programme de master à distance dispensé par l'University College de Dublin.

Actions de suivi

- La Commission de Venise a adopté le 25 juin un avis sur le projet de loi modifiant et complétant la loi sur le financement des entités politiques. Une délégation de la Commission de Venise a effectué une visite au Kosovo* dans le cadre du mécanisme de coordination des services d'experts de la Facilité horizontale UE/CdE qui prévoit notamment la mise à disposition de l'expertise législative du CdE. Le bureau a diffusé l'avis auprès de toutes les parties prenantes concernées (ambassades, organisations intergouvernementales, ONG, institution du médiateur au Kosovo notamment) ;
- Une prolongation de l'initiative KoSEJ de la Facilité horizontale a été proposée pour permettre la mise en œuvre des activités restantes et d'associer l'initiative à la phase II prévue dans le cadre de la Facilité horizontale II ;
- Action de la Facilité horizontale sur l'enseignement supérieur : l'ensemble des éléments clés de l'expertise juridique fournie dans le cadre de l'action sur le projet de loi sur l'enseignement supérieur ont été acceptés par le groupe de travail du ministère de l'Éducation ;
- Peck II : les projets de rapports d'évaluation sur les mesures anti-corruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme seront transmis aux autorités.

Autres activités à signaler

- Le bureau, conjointement avec les agents du CdE affectés au projet, participe au bilan fonctionnel du secteur de l'État de droit. Le document de réflexion sur le bilan fonctionnel contient de multiples références à des organes, normes et instruments du CdE ;
- Deuxième réunion du comité directeur des bénéficiaires de la Facilité horizontale : des représentants de toutes les institutions bénéficiaires ainsi que les parties concernées de l'UE et du CdE y ont participé. Tous ont confirmé leur évaluation positive de la deuxième année de mise en œuvre.
- Le bureau participe aux mécanismes de coordination des donateurs et des activités afin de promouvoir les travaux du Conseil de l'Europe, d'assurer une mise en œuvre efficace des activités et d'éviter les doubles emplois.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Une délégation de la Commission de Venise s'est rendue à Pristina pour s'entretenir avec les autorités, les représentants des partis politiques, de la société civile et des organisations internationales présentes au Kosovo*, au sujet du projet de loi modifiant et complétant la loi sur le financement des entités politiques. Il s'agit de la première demande introduite par les autorités kosovares auprès de la Commission de Venise depuis l'adhésion du Kosovo* en 2014.

Sarajevo

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 10 personnes ; total : 16 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 5 projets : 4 projets dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Turquie et un projet financé à partir du budget ordinaire du CdE. Le bureau contribue en outre à la mise en œuvre de 2 projets régionaux et de programmes conjoints avec l'UE sur les médias et l'autonomisation des Roms au niveau local.

État de mise en œuvre des projets et du Plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Bosnie-Herzégovine » : les capacités d'expression et de communication de 24 représentants des forces de l'ordre nécessaires pour dispenser une formation axée sur les droits de l'homme à leurs homologues ont été évaluées à l'aune des critères en la matière définis en concertation avec les ministères de la Justice dans le cadre des projets conjoints UE/CdE (18-19 avril, Sarajevo). Le groupe de formateurs accrédités a commencé à dispenser une formation par les pairs (17-18 mai, Mostar) à un groupe de hauts fonctionnaires de la police des tribunaux en Bosnie-Herzégovine. Des protocoles de prise en charge des auteurs d'infraction relevant de la médecine légale placés en milieu fermé ont été établis et de nouvelles consultations ont été organisées avec la communauté professionnelle au sens large et des responsables politiques (25-26 avril, Mostar et 22-23 mai, Sokolac), à l'appui de la visite d'évaluation effectuée par des experts (23-24 avril, Sokolac) afin de formuler des recommandations sur le futur programme de formation des infirmiers de médecine légale et du personnel d'appui intervenant dans les structures médico-légales. L'équipe de formation des agents pénitentiaires continue de répondre aux demandes adressées directement par l'administration pénitentiaire en faveur de l'organisation d'une formation additionnelle sur les compétences clés et avancées pour le personnel pénitentiaire (16-17 mai, Tuzla) et sur la gestion des détenus (11-12 avril, Zenica et 15-16 mai, Tuzla). Le comité directeur de l'action a validé les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet et approuvé les protocoles de prise en charge des auteurs d'infraction relevant de la médecine légale (18 juin, Sarajevo). Une visite d'évaluation effectuée par des experts pour établir la nécessité d'introduire des outils informatiques dans le(s) systèmes pénitentiaires en Bosnie-Herzégovine (27-29 juin, Istocno Sarajevo, Tuzla et Banja Luka) a permis de recueillir les informations nécessaires à la réalisation d'une étude de faisabilité et de rentabilité.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités du médiateur pour les droits de l'homme dans la lutte contre la discrimination » : le 10 avril à Sarajevo, des médiateurs de Bosnie-Herzégovine, des spécialistes de la défense des intérêts, des représentants de la société civile et des organisations internationales ont examiné le projet d'étude comparative et le rapport formulant des recommandations sur la manière d'améliorer les activités de plaidoyer de l'institution du médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine. Une nouvelle formation HELP sur le droit de la famille est en cours d'élaboration, un groupe de travail s'est réuni à Strasbourg les 16 et 17 avril et sera suivi de 2 autres les 28 et 29 juin. Des séminaires à l'intention des juges sur les normes en matière de lutte contre la discrimination ont été organisés en coopération avec les centres de formation des juges et des procureurs dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska les 19 et 20 avril à Neum, 26 et 27 avril à Trebinje et 24 et 25 mai à Blagaj. Un projet d'étude sur

l'efficacité de l'institution du médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine contenant une série de recommandations sur la structure interne de cette institution, sur sa politique en matière de ressources humaines et de gestion du personnel, sur sa capacité à traiter les plaintes de particuliers et à gérer l'arriéré d'affaires et sur la qualité des recommandations et des rapports spéciaux a été examiné le 21 mai à Sarajevo. La sixième réunion de coordination qui s'est tenue le 31 mai à Trebinje s'est principalement intéressée à la mise en place d'une coopération accrue et l'établissement de contacts directs entre l'institution du médiateur, les organismes publics et le secteur de la société civile. Les avocats de l'institution du médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine, qui ont validé avec succès le cours de formation des formateurs, ont dispensé une formation sur les normes européennes en matière de lutte contre la discrimination à des représentants des institutions publiques et d'organisations non gouvernementales à Trebinje le 1^{er} juin. Un agent de l'institution du médiateur des droits de l'homme a participé à un stage d'un mois (du 25 juin au 24 juillet) avec le Médiateur européen à Strasbourg.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine » : la cérémonie officielle de lancement de cette action s'est tenue le 16 mai à l'hôtel de ville de Sarajevo. Elle a enregistré une forte participation et réuni plus de 60 participants représentant des institutions, des minorités et la communauté internationale présentes en Bosnie-Herzégovine. Les participants ont salué cette initiative et rappelé son importance à venir pour les minorités nationales. L'action a apporté son soutien à l'organisation d'une réunion entre le ministre des Droits de l'homme et des Réfugiés et des représentants des minorités nationales, laquelle s'est tenue en mai et a permis un échange de vues entre les minorités nationales et le ministre au sujet du statut et la place actuels des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine. La réunion inaugurale du comité directeur de l'initiative s'est tenue en mai et a officialisé la composition de celui-ci. Le programme de travail de l'action a en outre été adopté et les prochaines étapes de sa mise en œuvre ont été arrêtées. L'action, conjointement avec le ministère bosnien des Droits de l'homme et des Réfugiés, a créé le groupe de coordination des minorités (GCM). Les institutions clés ont identifié les points de contact des minorités et le GCM se compose de représentants des conseils des minorités nationales au niveau de l'État, des entités et des cantons, du Conseil des Roms de Bosnie-Herzégovine, du gouvernement du district de Brčko, de la commission mixte des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine et d'organisations de la société civile. Un représentant issu du ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés, institution qui préside ce groupe, a également été nommé et la réunion inaugurale du groupe s'est déroulée le 6 juin à Sarajevo. Cette réunion avait pour thème la situation actuelle de la coopération et de la coordination horizontales et verticales entre les acteurs concernés et les possibilités d'amélioration et a donné lieu à 7 recommandations sur les futures actions à mener.

- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité dans les sociétés multiethniques » : une étude d'évaluation sur la ségrégation/discrimination ethnique et son incidence sur la qualité de l'enseignement a été réalisée dans 9 écoles pilotes de Bosnie-Herzégovine en mai et en juin au moyen de 9 groupes de réflexion associant des enseignants, 8 groupes de réflexion associant des parents, 8 groupes de réflexion/ateliers associant des étudiants et 9 entretiens semi-structurés/collectifs avec des chefs d'établissement. En outre, 276 questionnaires ont été adressés aux enseignants et 272 aux élèves. Les informations recueillies sont en cours de traitement et d'ici au début de la prochaine année scolaire, une étude de cas pour chaque école pilote sera finalisée, un rapport sera élaboré et des recommandations initiales seront proposées. Les activités du projet sont mises en œuvre en étroite coopération avec le ministère des Affaires civiles et le service politique de la délégation de l'UE.

- Contribution volontaire du Royaume-Uni / Plan d'action « Soutenir la réinsertion des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine » : le projet a officiellement pris fin le

31 mars, néanmoins au cours de la période allant du 1^{er} avril au 30 juin, le rapport descriptif a été élaboré et la méthodologie de gestion de projet a été actualisée en tenant compte du nouveau projet sur la déradicalisation.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir également la rubrique « Bureau de Belgrade »)

- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : au total, quatre manifestations ont été organisées au cours de la période de référence. La table ronde sur les thèmes du discours de haine dans les médias audiovisuels et du rôle et de la responsabilité des médias et de l'organisme de régulation a été organisée par l'association partenaire des journalistes de Bosnie-Herzégovine, avec la participation active de membres de l'Agence de réglementation des communications de Bosnie-Herzégovine. Une trentaine de participants issus du corps judiciaire et du monde des médias de tout le pays ont débattu de la manière de réglementer le discours de haine dans les médias audiovisuels afin que les normes du CdE soient respectées. La deuxième manifestation organisée par le même partenaire a réuni 40 participants et portait sur la protection de l'intérêt général par le biais des médias électroniques. Vingt-quatre avocats bosniens ont participé à la formation des formateurs sur l'article 10 de la CEDH. Ils continueront d'assurer la formation de leurs pairs sur la liberté d'expression. La dernière manifestation était un séminaire sur le rôle de l'autorégulation des médias et les procédures préjudiciaires/ judiciaires engagées par les conseils de la presse et leur rôle en matière de soutien à la liberté des médias ainsi que les normes de déontologie dans le journalisme. Ce séminaire a réuni plus de 30 participants.
- Programme conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : au cours du semestre précédent, 9 communes bénéficiaires du programme ont reçu la visite de Romalen, l'organisme soutien aux Roms et d'une équipe de facilitateurs, visite qui a permis la planification conjointe de la mise en œuvre du programme et l'identification des besoins des Roms dans chaque commune. Une série de réunions ont en outre été organisées avec la délégation de l'UE afin de trouver une solution au problème du certificat d'exonération de la TVA pour l'organisme de soutien. Le programme ROMACTED du CdE a par ailleurs tenu la 1^e réunion de son équipe régionale et de son comité directeur à Tirana en présence de la DG NEAR et des agents concernés du CdE, de représentants des ministères des pays bénéficiaires et de partenaires roms.

Autres activités à signaler

- 7 mai : l'adjoint au chef du bureau a participé à la conférence régionale sur le thème « Droits fondamentaux des personnes LGBTI –liberté de réunion : droit fondamental ou privilège ? » ;
- 5 juin : l'adjoint au chef du bureau a participé à la conférence organisée à l'échelle de l'État sur le thème « Le rôle des parlements et des institutions gouvernementales dans la lutte contre la corruption en Bosnie-Herzégovine » ;
- 12 juin : le chef du bureau a participé à la conférence économique à haut niveau sur les objectifs de développement durable (ODD) ;
- 19 juin : le chef du bureau a participé à la conférence « Vers les élections générales de 2018 ».

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 21-24 mai : mission de suivi de la Direction des affaires politiques en Bosnie-Herzégovine ;

- Visite du groupe de réflexion du Congrès sur Mostar (membres : Anders Knape, Piero Fassino, Stewart Dickson; Expert: Prof. Docteur en droit. Jens Woelk).

Tbilissi

Situation du bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 12 personnes ; total : 17 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 9 projets, dont 4 ont été financés par l'UE/conjointement avec l'UE et 5 par une contribution volontaire/un donateur. L'un de ces projets « Droits de l'homme pour tous – Bélarus » a pris fin le 30 juin.

État de mise en œuvre des projets, des programmes et du Plan d'action

- Plan d'action « Soutien de la réforme judiciaire en Géorgie » : une étude sur les relations et la répartition des compétences entre les présidents et les administrateurs des tribunaux a incité le pouvoir judiciaire à mettre en place un forum des administrateurs des tribunaux. Un site internet a été créé pour l'institution de l'Inspecteur indépendant et présenté au grand public parallèlement à son rapport d'étape semestriel ; une formation sur le raisonnement juridique a également été organisée en vue d'aider les agents de cette institution à mieux préparer leurs rapports. Un atelier sur la gestion de la pression extérieure et les relations entre les médias et la justice a donné lieu à des discussions sur une stratégie unifiée de communication et sur le rôle des juges chargés des relations avec le public (*speaker judges*). Des représentants du pouvoir judiciaire se sont rendus à Strasbourg et ont pu se faire une idée plus précise des travaux des principaux organes du CdE. Le projet continue d'apporter une expertise au groupe de travail parlementaire sur la « 4^e vague » de la réforme judiciaire.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et harmonisation de la législation et de la pratique judiciaire avec les normes européennes en Géorgie » : 192 professionnels du droit (juges, avocats, procureurs) ont été formés aux normes relatives à un procès équitable et à la protection des droits de l'homme au stade de l'instruction et 33 juges ont approfondi leurs connaissances sur la question de la « réouverture d'affaires sur la base d'arrêts/décisions de la Cour européenne des droits de l'homme ». Tous les juges de la Cour suprême ont mis à jour leurs connaissances sur la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme et 26 agents des cellules d'analyse des tribunaux ont renforcé leurs compétences dans les domaines de la recherche juridique et de l'analyse sur la base des normes de la CEDH. Faisant suite aux projets d'amendements au Code pénal géorgien proposés par le ministère de la Justice, le CdE a examiné la compatibilité des projets d'amendements à la partie générale du Code pénal avec les normes juridiques du CdE et recommandé un certain nombre d'ajustements pour en garantir le respect.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Programme du Conseil de l'Europe destiné à soutenir la Géorgie en vue des élections (législatives) de 2016, des élections (locales) de 2017 et de l'élection (présidentielle) de 2018 » : en juin, conjointement avec la Cour des comptes, la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), l'Institut pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE et l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD), le CdE a organisé la 3^e conférence régionale annuelle sur l'argent en politique. Cette conférence a permis aux organismes de contrôle du financement politique, aux représentants politiques ainsi qu'aux organisations de la société civile de discuter des réformes et des nouvelles approches et d'échanger des bonnes pratiques et leurs expériences concernant l'application effective et le suivi de la réglementation sur le

financement politique. La conférence a également permis de consolider un réseau régional de pairs sur le financement politique et de renforcer la coopération générale en la matière.

- Plan d'action « améliorer les soins de santé mentale pour les détenus en Géorgie » : l'avant-projet de recommandations et de propositions sur la législation régissant actuellement les questions de santé mentale dans les prisons et autres établissements fermés a été élaborée par le ministère de l'Administration pénitentiaire, le Bureau du défenseur public, le parlement géorgien et des experts du CdE. Une aide a été apportée au ministère de l'Administration pénitentiaire pour l'élaboration des versions préliminaires de la liste de contrôle des situations de crise et du plan d'intervention détaillé en cas de crise. Trente-cinq membres du personnel médical et non médical, responsables du suivi de la mise en œuvre des mécanismes de prévention du suicide, ont été formés aux protocoles et aux normes en matière de prévention du suicide récemment adoptés par le ministère de l'Administration pénitentiaire. Six infirmiers spécialisés en psychiatrie, intervenant en milieu carcéral, se sont familiarisés avec la gestion des détenus souffrant de troubles mentaux lors d'une visite d'étude de 4 jours aux Pays-Bas. Les médecins travaillant en milieu pénitentiaire ainsi que le personnel médical des services pénitentiaires ont approfondi leurs connaissances sur les outils de dépistage des troubles mentaux, conçus spécialement pour les prisons dans le cadre du projet. Jusqu'à 40 médecins, intervenant dans les « isolateurs » de détention temporaire, ont mis à jour leurs connaissances sur les outils de dépistage des troubles mentaux et la description des lésions. Vingt médecins nouvellement recrutés pour intervenir dans les « isolateurs » de détention temporaire ont amélioré leurs connaissances sur l'identification des troubles mentaux et la gestion globale des soins de santé ainsi que sur les maladies transmissibles et la description des lésions.

- Plan d'action « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Géorgie » : une deuxième formation HELP sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été lancée à l'intention des procureurs, inspecteurs, instructeurs et agents du ministère de l'Intérieur géorgiens. Une visite d'étude a été organisée à Madrid (Espagne) et a été l'occasion pour les représentants du parquet général géorgien et du service pour la protection des droits de l'homme du ministère de l'Intérieur d'aborder la question de la prévention effective de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique. Un atelier sur la Convention d'Istanbul et son mécanisme de suivi a été organisé avec le concours du Bureau du défenseur public géorgien et a permis aux agents de cette institution, à des représentants d'ONG et à des fonctionnaires de se familiariser avec le rôle que jouent l'État, les institutions de défense des droits de l'homme et les ONG dans le processus de suivi de la Convention d'Istanbul. Une mission d'évaluation des besoins a été effectuée en vue de réviser les lignes directrices du parquet sur les affaires de violence domestique et de violence à l'égard des femmes.

- Plan d'action « Répondre à l'exploitation et aux abus sexuels contre des enfants en Géorgie, phase I » : la formation HELP du CdE sur une justice adaptée aux enfants a été traduite en géorgien et suivie d'un atelier préparatoire pour l'adaptation de la formation, laquelle sera animée et supervisée par un membre de l'association du barreau géorgien et le chef de l'Unité Droits de l'homme du parquet.

- Projet conjoint UE/CdE : « Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme » : une formation de formateurs sur le respect par les avocats géorgiens des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) a été organisée les 25 et juin à Tbilissi, en coopération avec l'association du barreau et le service de surveillance financière géorgiens.

- Plan d'action « Lutte contre la discrimination, les crimes de haine et le discours de haine en Géorgie » : le projet a été officiellement lancé le 4 juin avec la participation de hauts responsables et de représentants d'ONG et d'organisations internationales. Son objectif est de conjuguer des mesures législatives, de renforcement des capacités et de sensibilisation afin que la diversité en Géorgie soit valorisée et que chacun puisse jouir

pleinement de ses droits. Un état des lieux de la législation et des attitudes sociétales a d'ores et déjà été commandé pour permettre une planification et une mise en œuvre axée sur les besoins et les résultats.

Autres activités à signaler

- Le chef du bureau a prononcé une allocution d'ouverture lors de la manifestation de lancement de l'Année européenne 2018 du patrimoine culturel (24 avril) en présence du ministre de la Culture, de l'atelier sur le thème « les juges et les acteurs extérieurs - interaction, stratégies et défis », de la présentation des avis du Conseil consultatif de juges européens, de la réunion de lancement de la formation HELP sur le thème « Violence à l'égard des femmes et violence domestique » et de l'atelier sur la Convention d'Istanbul et son mécanisme de suivi. Il a également joué le rôle de modérateur lors de la session EURODIG « Votre liberté d'expression contre la mienne ? Qui a le contrôle ? » (6 juin), du 3^e Congrès de l'Association de la justice constitutionnelle des pays des régions de la Baltique et de la mer Noire (16 mai), de la cérémonie de prestation de serment à l'occasion du 100^e anniversaire de la première république démocratique de Géorgie (26 mai), du comité directeur du projet Cybercrime@EAP (4 juin), de l'audition de la commission parlementaire des droits de l'homme sur l'exécution des décisions/arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sur le rapport 2017 de la Géorgie (12 juin) et de la 15^e conférence internationale « Georgia's European Way » (« la voie européenne de la Géorgie ») (14-15 juin) ;
- Une session de formation sur la « Responsabilité des personnes morales » à l'intention des procureurs géorgiens a été organisée les 28 et 29 juin à Tbilissi. Cette activité est venue compléter la coopération mise en place avec des représentants du parquet en vue de l'élaboration d'un manuel sur la responsabilité des personnes morales en Géorgie. Le manuel a été conçu comme un guide et un outil de référence à l'usage des procureurs et des enquêteurs géorgiens et entend favoriser une application effective du cadre législatif.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 28 mai : la réunion du comité directeur sur la mise en œuvre du plan d'action du CdE 2016-2019 pour la Géorgie s'est tenue à Tbilissi ;
- 29 juin–2 juillet : Andreas Kiefer, Secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, a effectué une visite de travail à Tbilissi pour participer à l'atelier conjoint rassemblant les membres de la délégation nationale géorgienne auprès du Congrès, de la délégation nationale géorgienne auprès de la Conférence des collectivités régionales et locales pour le partenariat oriental (CORLEAP) et de la délégation de l'Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) auprès du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE).

Tirana

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 12 personnes ; total : 18 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 8 projets, dont 7 sont cofinancés par l'UE et 1 par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Contribution volontaire de la Suisse au projet « Renforcement des pouvoirs locaux et régionaux en Albanie » : 25 directeurs des ressources humaines de collectivités locales de la région de Shkodra et Lezha ont suivi un programme de renforcement de leurs capacités. Le deuxième volet du programme de formation au leadership, organisé en partenariat avec l'Institut des études politiques, a concerné 20 hauts représentants des institutions centrales et locales et de la société civile.
- Projet conjoint UE/CdE « Renforcer l'efficacité du système albanais de protection des droits de l'homme et de lutte contre la discrimination » : le site internet du Commissaire chargé de la protection contre la discrimination (CPD) a été remanié et une application mobile a été développée pour mieux faire connaître l'action du CPD et accroître son influence et recueillir les plaintes des citoyens. Des milliers de personnes ont participé aux opérations portes ouvertes organisées dans 5 villes d'Albanie destinées à sensibiliser davantage la population au phénomène de la discrimination et aux violations des droits de l'homme. Un protocole d'accord a été signé entre le médiateur et le CPD en vue de renforcer leur coordination et leur coopération. La conférence de clôture du projet s'est déroulée le 28 mai.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (SEJ II) en Albanie » : un rapport sur la méthodologie de révision de la carte judiciaire a été élaboré et les travaux destinés à doter le système de justice albanais d'une structure informatique intégrant les lignes directrices de la CEPEJ sur la cybercriminalité se sont poursuivis. Les juges et les présidents de tribunaux ont suivi une formation sur la gestion du temps, les modules de formation sur ce thème étant intégrés aux modules de base sur la gestion des tribunaux proposés par l'École de la magistrature. Le projet a également permis de former les porte-paroles du ministère public aux techniques de communication et à la manière de relayer une image positive du travail de la justice auprès de l'opinion publique.
- Facilité horizontale UE/CdE « La criminalité économique en Albanie » : le code de conduite des parlementaires remanié tient compte des recommandations du CdE. La commission ad hoc sur la réforme électorale a bénéficié de l'appui d'un ensemble complet de recommandations sur le financement des partis politiques, l'achat de votes et l'utilisation abusive des ressources publiques pendant les campagnes électorales ainsi que d'ateliers organisés sur ces thèmes. Les autorités de recouvrement des avoirs ont renforcé leurs capacités en matière de vérification des déclarations de patrimoine et de gestion et de saisie d'avoirs, notamment grâce à des échanges entre pairs organisés avec les autorités néerlandaises et belges.
- Facilité horizontale UE/CdE « Lutte contre le harcèlement et l'extrémisme dans le système éducatif albanais » : des politiques de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire et les plans d'action respectifs ont été mis en place dans 21 écoles pilotes, dans le cadre d'une approche participative et inclusive.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie » : les programmes de formation initiale et continue du personnel,

proposant un module spécifique sur le traitement des femmes et des mineurs, ont été finalisés. Une visite d'étude des services pénitentiaires irlandais a jeté les bases d'une utilisation plus efficace de ces programmes de formation et d'un meilleur fonctionnement du centre de formation de l'administration pénitentiaire albanaise. Un outil d'évaluation des besoins et des risques a été élaboré à la lumière des normes du CdE et des bonnes pratiques européennes et assorti d'un programme de formation et d'un manuel ; 35 agents pluridisciplinaires ont été formés à l'utilisation de cet outil dans la pratique.

- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » : en partenariat avec le projet EURALIUS financé par l'UE, cette initiative a aidé le ministère de la Justice à identifier les lacunes et les mesures nécessaires à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel approprié sur la restitution/l'indemnisation de biens. Des échanges ont été organisés avec les autorités roumaines et suivis d'une série de formations dispensées au niveau national sur les exigences de la Cour européenne des droits de l'homme en la matière.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Albanie » : deux avis successifs sur les textes d'application de la loi-cadre sur la protection des minorités nationales ont mis en lumière les domaines spécifiques appelant des améliorations. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a bénéficié d'une assistance dans l'organisation d'une conférence à haut niveau visant à promouvoir et examiner la législation dérivée avec les parties prenantes concernées.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévenir et combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Albanie » : une série de manifestations fortement médiatisées, organisées dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie (17 mai), ont permis d'attirer l'attention sur les violations des droits des personnes LGBTI, à l'instar d'une conférence régionale sur la stratégie de lutte contre le crime de haine et d'un forum politique au sein de l'assemblée de Tirana.
- Programme régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : 55 magistrats et 25 avocats ont approfondi leurs connaissances sur les questions liées à l'article 10 de la CEDH. Le conseil albanais des médias a lancé son site internet et mis en place un Bureau des plaintes.
- Programme régional conjoint UE/CdE « ROMACTED » : les activités de lancement du programme organisées dans 7 communes bénéficiaires ont attiré plus de 800 personnes. Le programme a permis d'aider la municipalité de Roskovec à recruter une personne-ressource rom. La 1^{ère} réunion du comité directeur du projet s'est tenue le 12 juin à Tirana.

Autres activités à signaler

- 10-11 avril : l'APCE et la Commission de Venise, en coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, ont organisé le séminaire parlementaire conjoint sur le thème de « l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux : un défi pour des élections démocratiques » ;
- 24 mai : la 2^e réunion du comité directeur du programme conjoint « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie » s'est tenue sous les auspices du ministère albanais de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- Dans le cadre du mécanisme de coordination des services d'experts, la Commission de Venise, en coordination avec l'action de la Facilité horizontale pour la lutte contre la criminalité économique et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, a apporté une expertise à la commission parlementaire ad hoc sur la réforme électorale dans les domaines des nouvelles technologies de vote, du vote à l'étranger des émigrants, des questions liées à la campagne (médias/financement des partis) et de l'administration électorale.

Actions de suivi

- Réunions de coordination/consultation avec la délégation de l'Union européenne et les acteurs nationaux dans le cadre des préparatifs de la deuxième phase de la Facilité horizontale ;
- Discussions de suivi avec les ambassades suédoise et britannique à Tirana en vue de concrétiser les actions proposées dans les secteurs des droits de l'homme, de la justice et des médias ;

Erevan

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 15 personnes ; total : 21 personnes.

Le bureau a mis en œuvre 7 projets, dont 2 sont financés par l'UE dans le cadre du Partenariat pour la bonne gouvernance (PGG), 1 est financé en partie par une contribution volontaire/des donateurs (gouvernement du Royaume-Uni) et en partie par l'UE (PGG), 1 par le gouvernement suédois, 1 autre par le gouvernement suisse et 1 dernier par les gouvernements français et norvégien. Par ailleurs, le bureau est chargé de la gestion financière de deux projets régionaux menés dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » : en juin, le CdE a remis au Comité d'enquête de la République d'Arménie un rapport assorti de recommandations dans les domaines juridique et des technologies de l'information visant à améliorer l'efficacité du système électronique d'enquête préliminaire. En avril, un séminaire sur les normes internationales s'appliquant aux femmes délinquantes a été organisé dans le cadre du projet à l'intention du bureau du défenseur des droits de l'homme et de son mécanisme national de prévention. Au cours de la période de référence, le projet a également permis d'obtenir les résultats suivants : l'élaboration d'un manuel sur les enquêtes sur les allégations de mauvais traitements à l'usage des enquêteurs, de la police et des autres institutions exposées à ces risques leur permettant d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences sur les normes internationales et du CdE et sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ; la mise au point d'une méthodologie pour l'élaboration d'une étude sur l'application de l'article 3 de la CEDH dans les décisions rendues par des juridictions nationales ; et la publication du 9^e volume (2 tomes) des décisions pénales de la Cour de cassation à l'usage des juges, des procureurs, des juristes, des avocats et des spécialistes du droit en Arménie.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie » : en avril-mai, les 3 groupes de travail sur la révision de la législation/réglementation relative à la santé mentale, sur l'élaboration d'un ensemble de mesures législatives pour les services de santé en milieu hospitalier et sur l'élaboration de lignes directrices pour les détenus et le personnel pénitentiaire sur les questions d'ordre sanitaire, épidémiologique et hygiénique, ont tenu leur première réunion et décidé des amendements nécessaires. Le CdE a mis son expertise au service de la conception de modules de formation sur les questions sanitaires, épidémiologiques et hygiéniques, de l'élaboration d'une stratégie sur le recrutement du personnel médical et de la fourniture de conseils au « centre de médecine pénitentiaire » sur la gestion de l'organisation des soins de santé. En mai, les 7 membres de l'équipe médicale des prisons d'Abovyan et de Hrazdan ont suivi une formation sur l'utilisation des nouveaux équipements médicaux livrés en 2017. Le CdE a organisé une table ronde sur le rapport d'évaluation sur les services hospitaliers pénitentiaires, avec la participation de 29 représentants du ministère de la Justice, des services pénitentiaires, du ministère de la Santé, du Bureau du médiateur, de l'observatoire public et de la société civile. Une convention de subvention a été conclue avec le centre d'application des programmes de

formation en droit et de réadaptation du ministère de la Justice pour la formation du personnel médical pénitentiaire sur 5 modules professionnels élaborés au préalable par des experts du CdE.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG/Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie » : au cours de la période de référence, plusieurs lois, nouvelles et révisées, élaborées avec l'assistance du CdE, ont été adoptées par le parlement : les modifications apportées à la loi sur les rémunérations des personnes occupant des postes de la fonction publique – en mars 2018 ; la loi sur la médiation, la loi sur les agents du département de la justice, les amendements à la loi sur l'École de la magistrature – en juin 2018. Soixante-dix juges du tribunal de première instance, 5 juges de la cour d'appel et 27 auxiliaires de justice ont été formés au nouveau Code de procédure civile. La section féminine des juges de l'Association des juges a été réactivée et ses représentantes ont participé à la 14^e conférence internationale biennale de l'Association internationale des femmes juges. La partie générale du manuel de formation des juges et des procureurs sur l'accès des femmes à la justice a été traduite en arménien et sera utilisée dans le cadre des futures formations. Le projet a également traduit tous les avis du Conseil consultatif de juges européens en arménien et publié le volume de Décisions et le rapport annuel de la chambre civile et administrative de la Cour de cassation pour 2016 à l'usage des juges, des procureurs, des avocats, des organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme, etc. La feuille de route sur l'introduction du système électronique unifié pour les e-tribunaux, de la mise en place du e-tribunal des faillites et du site internet consacré aux requêtes électroniques a été finalisée et transmise au ministère de la Justice.

- Contribution volontaire de la Suisse au projet « Soutien institutionnel à l'Association des communes d'Arménie (ACA) » : lors de la réunion de son conseil républicain (CR) tenue en mai, l'ACA a adopté un appel au Premier ministre arménien demandant la poursuite de la réforme de décentralisation dans le pays pour une répartition équitable des finances entre les autorités centrales et locales ainsi qu'une consultation en bonne et due forme des collectivités locales lors de la mise en œuvre des réformes les concernant. Le conseil républicain a également adopté une liste de recommandations sur les questions clés touchant les collectivités locales, laquelle a été soumise au gouvernement arménien en vue d'être intégrée au nouveau programme de ce dernier. Le rapport final de l'évaluation à mi-parcours des capacités organisationnelles de l'ACA a été publié en juin et relevait une amélioration significative du fonctionnement de l'ACA : ses méthodes de travail sont en effet plus transparentes, sa structure de gouvernance, sa vision, sa mission et ses objectifs stratégiques ont été clairement définis et ses activités de défense des intérêts et de lobbying améliorées. Les évaluateurs ont recommandé que le soutien apporté à l'ACA se poursuive afin d'en faire une organisation hautement performante, représentative et financièrement autonome.

- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Renforcement de l'application des normes européennes des droits de l'homme dans les forces armées en Arménie ». Au cours de la période de référence, des experts du CdE, avec la participation active du ministère de la Défense, ont élaboré deux rapports assortis de recommandations sur l'amélioration du fonctionnement du service téléphonique de signalement de violations des droits de l'homme du ministère de la Défense et sur les actions visant à sensibiliser les futurs appelés à leurs droits fondamentaux. Un ensemble de supports destinés à être utilisés dans le cadre de séminaires de formation en cascade dans les unités militaires ont été développés et leur utilisation débutera dès approbation du ministère de la Défense. Le nouveau module pour l'École de la magistrature sur l'efficacité des enquêtes sur les cas de mauvais traitements dans l'armée est en cours de conception ; la partie sur les normes internationales a été finalisée et sera complétée par une partie sur la législation et les pratiques locales. Le projet a apporté son soutien à l'organisation d'une réunion du Conseil

d'experts du défenseur des droits de l'homme sur les droits fondamentaux des militaires et des membres de leur famille. Le manuel du CdE sur les enquêtes effectives dans les affaires de mauvais traitements a été traduit en arménien en vue de sa publication et de son utilisation.

- Contribution volontaire de la Suède / Plan d'action « Soutien au renforcement de la démocratie locale en Arménie (suivi) »: des experts du CdE ont délivré un avis au ministère de l'Administration territoriale et du Développement sur le projet de feuille de route sur la décentralisation des compétences. En juin, des experts de l'Institut SOSE, qui relève du ministère italien de l'Économie et des Finances et de la Banque d'Italie, ont effectué une mission en Arménie à l'invitation du CdE pour recueillir des informations et élaborer des recommandations en vue d'améliorer le système actuel de péréquation financière à la demande du ministère de l'Administration territoriale et du Développement. Le projet a également organisé un entretien entre les experts de l'Institut SOSE et 52 responsables financiers de regroupements de communes sur la péréquation financière et l'évaluation des besoins des communes en matière de dépenses.
- Plan d'action « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Géorgie »: le CdE a lancé le projet en avril puis organisé une manifestation de lancement en juin ainsi qu'un débat avec les acteurs nationaux clés et la société civile sur le traitement de la question. Une consultation restreinte a été engagée en vue de la mise en place d'une équipe de consultants nationaux et internationaux pour soutenir la mise en œuvre du projet.

Actions de suivi

- 9 avril : la chef du bureau a assisté à la cérémonie d'intronisation du Président de la République d'Arménie ;
- 12 avril : la chef du bureau a ouvert la réunion du comité directeur du projet « Renforcement de l'application des normes européennes des droits de l'homme dans les forces armées » ;
- 12 avril : la chef du bureau est intervenue devant les étudiants de l'Université américaine d'Arménie dans le cadre d'une présentation sur les actions du Conseil de l'Europe ;
- 22 avril : la chef du bureau a participé à une séance d'information sur la situation en Arménie organisée par le ministère des Affaires étrangères à l'intention des ambassadeurs et des chefs de mission ;
- 24 avril : la chef du bureau a participé à la commémoration du génocide de 1915 ;
- 24 avril : la chef du bureau a participé à une séance d'information tenue par le Premier ministre pour les ambassadeurs et les chefs de mission sur la situation en Arménie ;
- 26 avril : la chef du bureau a ouvert la réunion du comité directeur du projet « Soutenir la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie » (dans le cadre du PGG) ;
- 16 mai : l'adjointe à la chef du bureau s'est entretenue avec le directeur adjoint du Bureau de la coopération technique de l'Ambassade d'Autriche au sujet des possibilités de coopération en matière de gouvernance locale ;
- 21 mai : l'adjointe à la chef du bureau a rencontré la délégation de l'UE dans le cadre de la réunion bimensuelle du PGG ;
- 23-25 mai : la chef du bureau a accompagné les rapporteurs de l'APCE sur le respect des obligations et des engagements de l'Arménie ;
- 4-5 juin : l'adjointe à la chef du bureau a accompagné l'équipe de la division de la lutte contre la criminalité économique et de la coopération (ECCD) pour l'évaluation des besoins pour la deuxième phase du Partenariat pour une bonne gouvernance (2019-2021)

dans le domaine du « Renforcement des mesures de prévention et de lutte contre la criminalité économique » ;

- 6 juin : la chef du bureau a prononcé une allocution d'ouverture et participé à la manifestation de lancement du projet « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique » ;
- 6 juin : l'adjointe à la chef du bureau a coprésidé le comité directeur du projet « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie » ;
- 8 juin : la chef du bureau a participé à l'ouverture de la réunion élargie du conseil d'experts du défenseur des droits de l'homme sur le chapitre du rapport annuel du défenseur des droits de l'homme portant sur les droits de l'homme dans les forces armées ;
- 13 juin : l'adjointe à la chef du bureau a coprésidé la réunion du comité directeur du projet « Soutenir la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie » ;
- 27 juin : table ronde sur le thème « Lutter contre la discrimination raciale et l'intolérance en Arménie » organisée par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) en coopération avec le défenseur des droits de l'homme et le ministère de la Justice de la République d'Arménie ;
- 28 juin : la chef du bureau a participé à une réunion du groupe de coordination de la communauté internationale sur les questions électorales ;

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe

- 23-25 mai : visite des corapporteurs de l'APCE pour le suivi des obligations et engagements de l'Arménie ;
- 12 juin : réunion de clôture du Comité directeur sur la mise en œuvre du Plan d'action du CdE pour l'Arménie 2015-2018 avec la participation de la directrice du Bureau de la Direction Générale des Programmes ;

Rabat**Situation du Bureau**

Équipe principale : 2 personnes; personnel affecté au projet : 6 personnes ; total : 8 personnes.

Le Bureau coordonne la mise en œuvre du plan d'action « Partenariat de voisinage avec le Maroc » et des Programmes UE/CdE « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud 3) 2018 – 2021 et « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ ».

Etat de mise en œuvre des programmes

- Programme UE-CdE « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » Le Ministère de la Justice a organisé en partenariat avec la CEPEJ, une session de formation sur les notions de management dans les tribunaux pour l'ensemble des responsables de greffes. La formation a eu lieu dans un premier temps à Marrakech les 12 et 13 avril et ensuite à Fès les 3 et 4 mai.
- Programme UE-CdE « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » La Commission Européenne pour la Démocratie par le Droit a organisé, en coopération avec le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique du Royaume du Maroc, un séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration Unidem Med « Améliorer la relation entre administration et les citoyens : un impératif démocratique » à Rabat du 23 au 26 avril.
- Programme UE-CdE « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » Dans le cadre du projet CyberSud relatif à la coopération en matière de lutte contre la cybercriminalité dans le voisinage Sud, une formation des magistrats sur la cybercriminalité et la preuve numérique a été organisée à Rabat du 14 au 17 mai en coopération avec l'Institut Supérieur de la Magistrature.

Tunis

Situation du bureau

Équipe principale : 2 personnes ; personnel affecté aux projets : 4 personnes ; total : 6 personnes.

Une fois les programmes financés par la Norvège menés à terme, le bureau a mis en œuvre les activités spécifiques à la Tunisie de deux programmes régionaux financés par l'UE : 1. Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée (« Programme Sud III ») pour la période 2018-2020 et 2. CyberSud pour la période 2017-2020.

État de mise en œuvre des programmes

- Programme Sud III « Droits de l'homme » : une session de formation pour les membres et les agents de la commission nationale pour la prévention de la torture a été organisée du 5 au 8 juin à Tunis. Cette session s'inscrivait dans un cycle de 5 formations qui seront dispensées jusqu'à la fin de l'année, la première dans le cadre du Programme Sud III (PSIII). L'atelier a essentiellement porté sur les résultats obtenus et les points à améliorer dans les visites déjà effectuées par la commission dans les lieux de privation de liberté en Tunisie.

Autres activités à signaler

- 3 mai : une convention-cadre a été signée entre le CdE et l'Université de Carthage ; elle a pour but de développer les activités de coopération et de partenariat dans les domaines des droits de l'homme et de la promotion de l'État de droit et de la démocratie, s'agissant notamment de la lutte contre la traite des êtres humains et la corruption, en organisant des interventions d'experts, des séminaires et des programmes d'échanges d'étudiants ;
- 7-11 mai : la 6^e édition de l'Université méditerranéenne sur la Jeunesse et la Citoyenneté mondiale – MedUni – a été organisée par le Centre Nord-Sud du CdE à Tunis. Cette manifestation a permis à plus de 150 participants représentant différentes organisations nationales et internationales de mettre en œuvre des activités de coopération dans un contexte de coopération multilatérale, sous l'impulsion et la coordination du Centre Nord-Sud du CdE et en partenariat avec l'Observatoire national de la jeunesse tunisien. La conférence a été clôturée le 11 mai par le lancement de la campagne nationale contre le discours de haine en Tunisie et la présentation des résultats des différentes activités parallèles au chef du gouvernement tunisien, présent lors de la cérémonie de clôture aux côtés également du ministre de la Jeunesse et des Sports.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 6 mai : tenue des élections municipales. Invitée par l'Instance supérieure indépendante pour les élections, une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CdE, composée de sept observateurs originaires de 5 pays européens, a effectué une mission d'évaluation ad hoc des premières élections locales tenues depuis le Printemps arabe de 2011 dans 350 communes tunisiennes. Le bureau a apporté son soutien à l'organisation de toutes les réunions préalables à la visite de la délégation ;
- 25-27 juin : dans le cadre de sa coopération avec la Tunisie dans les domaines de la liberté d'expression et de l'indépendance et du pluralisme des médias, le CdE a organisé une mission à Tunis pour évaluer le soutien à apporter à la Tunisie. L'équipe composée d'un

évaluateur de la Direction de l'Audit interne et de l'Évaluation du CdE et d'un évaluateur externe s'est entretenue avec le président de la Commission des droits, des libertés et des relations extérieures de l'Assemblée des représentants du peuple et d'autres membres de la commission ainsi que des représentants du secteur des médias et des organisations internationales actives dans ce domaine.